

L'ÉCHO DES COLONNES

Avril 2020

N° 60

Editorial

En 1995, Amély a pris Cor, à l'issue d'une gestation pour autrui, avec pour objectif des manifs pour tous : inventorier, restaurer, faire découvrir le patrimoine de la cité scolaire Emile-Zola. Son acte de naissance atteste d'une maternité et d'une paternité aussi singulières que plurielles.

L'annonce en 1993, du début des travaux de rénovation/restructuration de l'établissement a mobilisé toute une équipe d'enseignants sensibles à la préservation de son patrimoine. 25 ans plus tard, l'Amélycor toujours portée par ses initiatrices et initiateurs, rejoint(e)s par d'anciens élèves, des parents d'élèves, des enseignants... reste ouverte à tous les bénévoles.

La région Bretagne a récemment réalisé un inventaire du matériel scientifique ancien des lycées bretons qui vient d'aboutir à l'ouverture d'un musée virtuel. Le professionnalisme du travail documentaire de Justine Malpeli et photographique de Délia Gaulin-Crespel permet d'explorer sous tous les angles nos salles de collections. Et que c'est beau !

L'Amélycor s'est associée au programme de commémoration des 120 ans du procès Dreyfus à Rennes, en proposant deux conférences et en collaborant avec la Ville de Rennes à la réalisation de panneaux. Cet *Écho des colonnes* nous replonge au cœur de cet événement qui a divisé les Rennais et attiré des journalistes du monde entier.

Une petite tête couronnée nous a empêchés de mener à bien une semaine de découverte destinée, à leur demande, aux élèves et de proposer des parcours dédiés aux agents et aux enseignants. Ce n'est que partie remise dès que ce printemps retrouvera sa voix.

J'ai le plaisir de présider l'association depuis quelques mois. Je salue l'action de Yannick Laperche président d'Amélycor de 2014 à 2019, du bureau et de l'ensemble des bénévoles.

Je mesure tout le travail mené en collégialité depuis plus de 25 ans, intra ou extra muros. Je mesure aussi la nécessité d'ouverture à de nouveaux publics. Je salue également l'engagement de notre webmestre, toujours vigilant et disponible pour actualiser et enrichir notre site.

Nous avons besoin d'étoffer notre équipe en accueillant toutes les curiosités, toutes les compétences.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Il nous reste beaucoup à faire...

Philippe Gourronc

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Un livre de prix offert en 1843 :
des babouins fort civils et très économes !

Association pour la **ME**moire du **LY**cée et **COL**lège de **REN**nes

Cité scolaire Emile-Zola, 2 avenue Janvier - CS 54444

35044 RENNES Cedex

www.amelycor.fr

Instances de l'Amélycor

Renouvellement... dans la continuité

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 28 novembre dernier - jour de manifestation - en présence de 28 adhérents, 16 autres s'étant faits représenter.

Après présentation de l'ordre du jour par le Président Yannick Laperche, le secrétaire, Jean-Noël Cloarec, a rappelé la disparition récente de trois adhérents : Fernande Gaillard, ancienne aide de laboratoire en sciences physiques, Jeanne Le Roux, ancienne élève de Mahs sup. et Maths spé. de 1940 à 1942, et Yves Nicol ; ce dernier fût l'un des fondateurs de l'association en 1995 et, jusqu'à récemment, l'un des auteurs des grilles de mots croisés de *L'Écho des colonnes*.

L'activité de l'année 2018-2019 a été présentée par Jean-Noël Cloarec et Bernadette Blond, secrétaire-adjointe.

Cette activité a été marquée par la commémoration du 120^{ème} anniversaire du procès en révision du capitaine Dreyfus, organisée par la ville de Rennes. L'Amélycor a participé à cet événement en proposant :

- deux conférences dans le cadre des « Jeudis de l'Amélycor » ; l'une par André Héliard « *Les médias et le procès de Rennes* » et l'autre par Jean Guiffan, « *L'Affaire et le mythe du complot judéo-maçonnique* » qui ont rencontré une très large audience.

- une exposition sur les grilles du lycée de clichés photographiques de l'époque sélectionnés dans le fonds du Musée de Bretagne et d'un plan du quartier en 1899. Cette exposition, réalisée avec l'aide d'André Héliard, du Musée de Bretagne et des services municipaux, restera en place au-delà de la période de commémoration, à la demande de « Destination Rennes ».

Nos autres activités, comme les années précédentes, ont été la publication de *L'Écho des colonnes*, la maintenance et l'enrichissement de notre site web, l'organisation de conférences toujours plus suivies et l'accueil de nombreux visiteurs parmi lesquels un groupe de conservateurs de musées venus découvrir la collection de plâtres d'étude du lycée.

Le trésorier, Gérard Chapelan, a ensuite présenté le bilan financier avec un solde positif de 910 euros pour l'exercice 2018-19 et fait état de 111 adhésions individuelles.

Le nouveau conseil d'administration a ensuite été constitué par la reconduction de tous les sortants et l'accueil d'un nouveau membre, Florence Riou, cinéaste et historienne des sciences.

Ce conseil s'est réuni dès le 18 décembre 2019, pour procéder à la formation du nouveau bureau.

La composition du bureau ne change pas mais les fonctions ont évolué.

L'Amélycor a un nouveau président, Philippe Gourronc professeur dans la cité scolaire, et une nouvelle secrétaire, Bernadette Blond professeur retraitée, à la place respectivement de Yannick Laperche et de Jean-Noël Cloarec, qui restent membres du bureau.

Composition du nouveau bureau :

Philippe GOURRONC,	Président	Yannick LAPERCHE,	vice-Président
Bernadette BLOND,	Secrétaire	Jean –Noël CLOAREC,	Secrétaire-adjoint
Gérard CHAPELAN,	Trésorier	Jeanne LABBÉ,	Trésorière-adjointe
Agnès THÉPOT,	Chargée des publications		
Ida SIMON-BAROUH	Aide à la publication		

Vous pourrez trouver sur le site web de l'association, un résumé de l'assemblée générale et bien d'autres informations.

Yannick Laperche

1802, quand Aix-la-Chapelle apprenait

l'établissement d'un lycée à Rennes ...

C'est, une fois encore, Jacqueline Lecarduner qui a créé la surprise en donnant à l'Amélycor deux petits fascicules respectivement de 16 et 32 pages, qu'elle avait acquis sur Internet.

L'un est le *Bulletin des lois de la République*, n° 286, journal officiel du Consulat, paginé des pages 497 à 512 et qui couvre une période qui va du "24 vendémiaire an XI de la République une et indivisible" (16 / 10 / 1802) au 23 floréal (13 / 5 / 1803).

L'autre – ainsi que l'indique la première page – est la version bilingue, Français-Allemand du premier. Elle est paginée de 1 à 32 : c'est donc le premier fascicule de la série. La traduction est juxtalinéaire : pages en français à gauche et traduction allemande – en caractères gothiques – en face, à droite.

Sous le numéro 2793, le premier arrêté publié, daté du 24 vendémiaire "ordonne l'établissement d'un Lycée à Rennes". Il tient en deux pages. (cf. p 5)

Les 24 autres traitent :

- des saisies et oppositions formées au trésor public
- de la fixation, poste par poste, des dépenses de Bordeaux et Lyon.

On y remarque qu'au chapitre des lycées, ces deux villes ont déjà des dépenses budgétées. Pour Bordeaux la somme prévue pour "l'établissement du lycée est chiffrée à 75 000 ^f sur un budget total de 1 147 946 ^f et "l'établissement du lycée dans les bâtiments du grand collège", à Lyon, est estimée à 150 000 ^f sur un total de 1 797 575 ^f. Pour comparaison la ville de Rennes, avait chiffré en juillet, les dépenses de remise en état du "ci-devant collège" à un minimum de 28 400 ^f.

- de l'acceptation de legs de particuliers et autres questions financières posées à certaines communes.

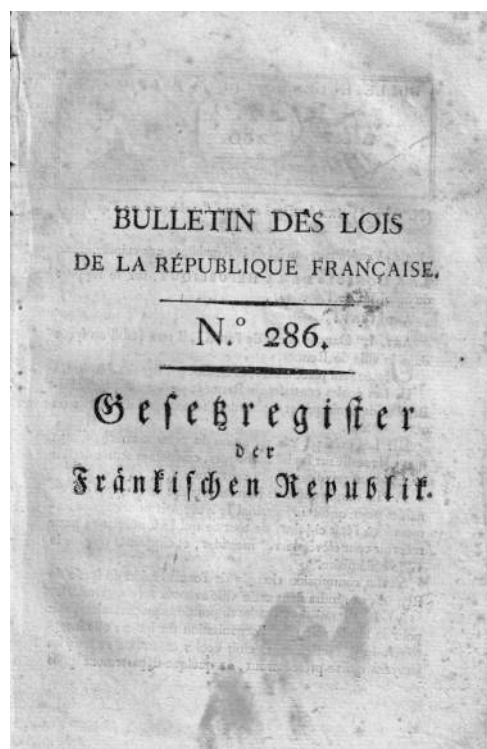
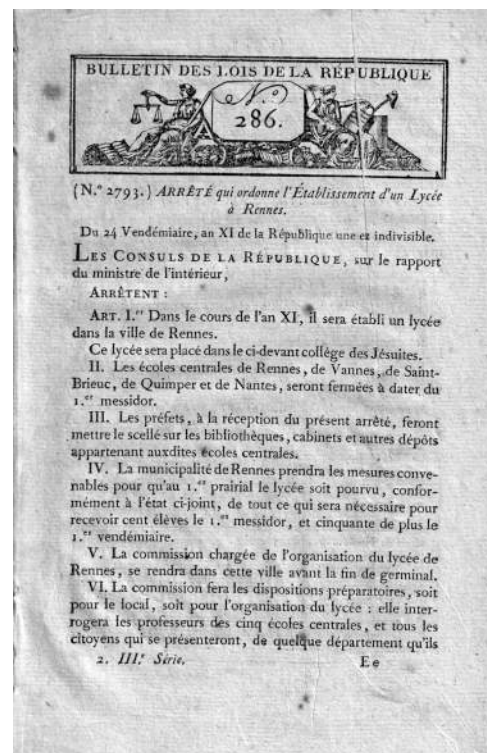
Au nombre de celles-ci, figurent des communes de départements fraîchement rattachés à la France. (cf. page 4)

- des conditions de la création d'écoles secondaires

Si nombre d'écoles secondaires sont créées dès les 2 et 9 floréal an XI (22/29 avril 1803) sur l'ensemble du territoire, la majorité des écoles créées (41) doivent leur naissance à l'arrêté du 23 floréal an XI (13 mai 1803). Ces dernières sont toutes situées dans les "*départements de la 27^e Division militaire*", c'est à dire le Piémont, en Italie du nord juste conquise : départements du Pô, du Tanaro (département éphémère), de la Stura, de Marengo, de la Sesia et de la Doire. A l'exception de deux écoles de Turin (chef-lieu du département du Pô) qui sont dénommées "collèges", les autres portent le nom d'"école publique" mais leur statut d'établissement secondaire semble attesté à la fin de l'arrêté (n° 2818, p 509) dans la phrase suivante : "leurs élèves sont admis, dès la présente année, à concourir aux places gratuites des lycées" (?).

En raison du décalage d'une page entre les deux textes, la seule partie du document francophone qui n'est pas traduite dans la version bilingue est un rectificatif modifiant la date des foires du département de la Gironde. Gageons que les habitants de Suchtelen éventuellement intéressés par l'arrêté n° 2816 qui traite des dettes de leur ville, n'ont pas dû s'en formaliser !

... / ...



Qu'est-ce qu'un lycée en 1802 ?

Analyse de l'arrêté 2793, paru dans le Bulletin des lois de la République, N° 286

(Cf. page de gauche)

- La loi de réorganisation de l'enseignement secondaire du 7 ventôse an III (25 février 1795) inspirée par Lakanal, avait, suivant la logique fédéraliste de la Convention thermidorienne, créé des Écoles Centrales au chef-lieu de chaque département français. Celle du département d'Ille-et-Vilaine fut installée dans les bâtiments du collège.

- De par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) qui institue les premiers lycées, elles ont vocation à être supprimées et à devenir des écoles secondaires.

- Les lycées, établissements universitaires, ont pour mission de former leurs élèves en vue de l'obtention du baccalauréat, premier grade décerné par l'Université et partant, de former les futurs cadres civils et militaires de la République.

- Le bassin de recrutement des 9 lycées de province (Besançon, Bordeaux, Douai, Lyon, Marseille, Moulins, Rouen, Strasbourg et Rennes) est large ; c'est un recrutement régional sur concours.

- Pour celui de Rennes, le recrutement des élèves se fait dans les 5 départements de la Bretagne d'Ancien Régime. On leur adjoint 30 élèves qui viendront du "Prytanée de Paris"¹. L'arrêté précise, dans le tableau de la page 498, le nombre de candidats par département admis à concourir pour l'entrée au lycée de Rennes. Le nombre d'élèves étant initialement fixé à 150, ce sont 120 places qui resteront disponibles pour les 248 Bretons qui seront sélectionnés.

S'agissant des professeurs, ceux des 5 écoles centrales constituent le premier vivier dans lequel choisira la Commission de mise en place du lycée, mais le recrutement est ouvert aux ressortissants de tous les départements qui en ont les capacités².

Pour les élèves comme pour les professeurs, la liste présentée par la commission au ministre de l'Intérieur comporte le double de noms par rapport aux places ou aux postes à pourvoir et c'est le ministre, en l'occurrence Chaptal³, qui choisit.

Comme le nombre d'élèves sélectionnés est en excédent (248 au lieu de 240), les quatre places supplémentaires seraient réservées aux élèves sélectionnés du Finistère et des Côtes-du-Nord qui à défaut du lycée de Rennes pourraient aller dans d'autres lycées qui auraient des places vacantes. (Petite prime aux départements les plus républicains ?)

- La municipalité de Rennes qui avait fait connaître sa satisfaction d'accueillir un lycée lors de ses délibérations des 26 pluviôse (15 février 1802) et 26 messidor an X (15 juillet 1802) se voyait signifier par l'arrêté du 24 vendémiaire an XI un calendrier très serré :

- fin germinal an XI (avant le 20 avril 1803), accueil de la commission chargée de l'organisation du lycée.

- avant le 15 floréal an XI (5 mai 1803), installation du proviseur⁴, du censeur et du procureur (intendant).

- 1er prairial an XI (21 mai 1803), mise à disposition des locaux réparés, aménagés et équipés.

- 1er messidor an XI (20 juin 1803), accueil des 100 premiers élèves (dont les 30 du Prytanée de Paris).

- 1er vendémiaire an XII (23 septembre 1803), accueil des 50 derniers élèves.

- Les délais fixés par l'arrêté ne furent pas exactement respectés, mais l'inauguration solennelle put se dérouler dès le 17 vendémiaire an XII, soit le 10 octobre 1803.

Agnès Thépot

(32)

Arrondissements	NOMS des Communes	ÉPOQUES fixes par l'arrêté.	ÉPOQUES à y substituer.
	Castelmoron.....	le 12 germinal.	le 19 germinal.
	Cortiac.....	le 22 ventôse.	le 28 ventôse.
3 ^e Arrondiss.	Landeroute.....	le 12 prairial.	le 18 prairial.
	Monseigneur.....	le 22 nivôse.	le 28 nivôse.
	Sauvignac.....	le 12 thermid.	le 18 thermid.
	Langon.....	le 12 floréal.	le 18 floréal.
4 ^e Arrondiss.	Villandry.....	le 22 messidor.	le 28 messidor.
	Lerm.....	le 22 vendém.	le 28 vendém.
	Idem.....	le 22 fructidor.	le 28 fructidor.
	Sauvignac.....	le 22 thermid.	le 28 thermid.
	Bordeaux, fusés des tanneurs jusqu'à la maison commune.	le 22 thermid.	le 28 thermid.
	Creon.....	le 22 floréal.	le 28 floréal.
	Idem.....	le 22 ventôse.	le 28 ventôse.
5 ^e Arrondiss.	Caillault.....	le 22 germinal.	le 28 germinal.
	S. André-de-Cubzac.....	le 22 thermid.	le 28 thermid.
	Idem.....	le 22 floréal.	le 28 floréal.
	Audenge.....	le 22 fructidor.	le 28 fructidor.
	Salles.....	le 22 nivôse.	le 28 nivôse.
	Saint-Séver.....	le 22 thermid.	le 28 thermid.
6 ^e Arrondiss.	Saint-Christoly.....	le 22 thermid.	le 28 thermid.
	Bonnem-S. Laurent.	le 22 fructidor.	le 28 fructidor.

Certifié conforme :
Le Grand-Juge, Ministre de la Justice,
REGNIER.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

Certifié en dernière page par le "Grand Juge"

¹ Le Prytanée de Paris était ce qui restait à Paris du Prytanée français créé en l'an III (1795) pour regrouper dans les locaux de l'ancien Collège de Louis Le Grand, ce qui restait d'élèves des 40 collèges d'Ancien Régime de Paris. En l'an VIII (1800) le Prytanée Français avait éclaté en quatre établissements situés à Paris, Compiègne, Saint-Cyr, Saint-Germain-en-Laye. Le Prytanée de Paris allait en vertu de la même loi du 11 floréal an X, devenir le Lycée de Paris, actuel Lycée-Louis-Le-Grand.

² Sur les huit premiers professeurs nommés, 5 viendront de l'École centrale de Rennes, 3 de celles de Vannes, Bordeaux et Limoges.

³ Jean-Antoine Chaptal (1756-1832). Il est aussi chimiste.

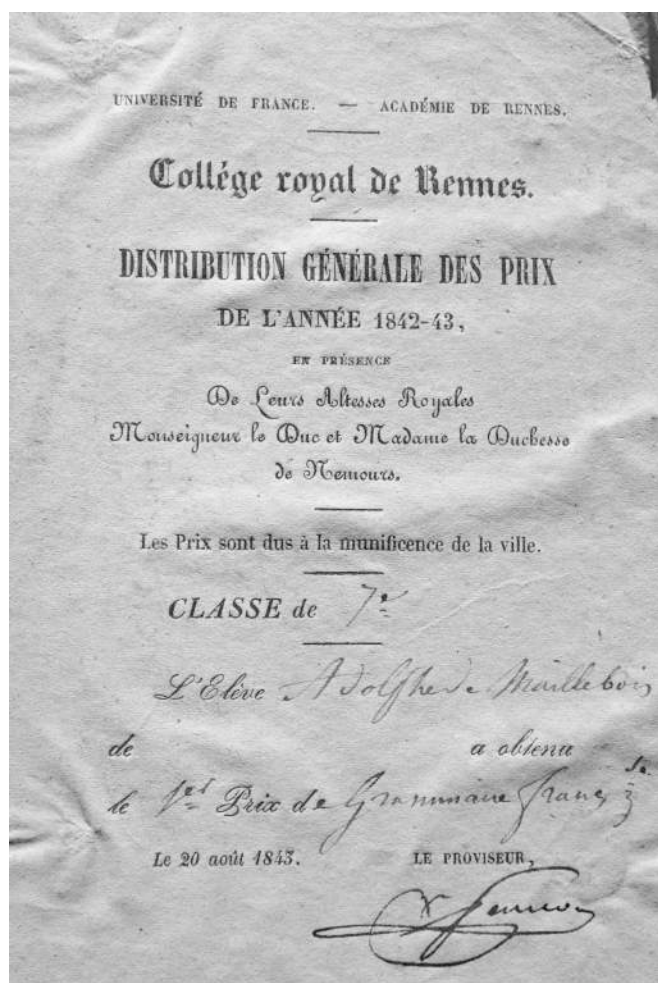
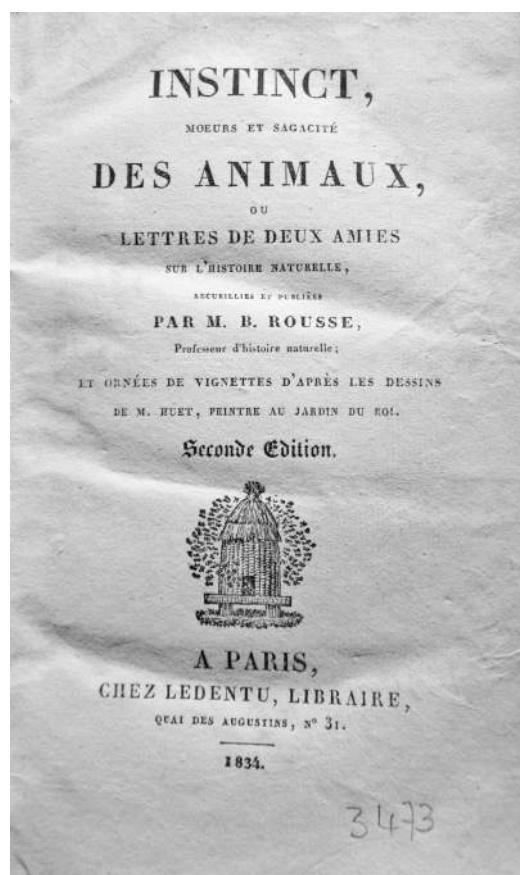
⁴ Le premier proviseur, Delarue, venait du Prytanée de Paris.

Trésor de notre bibliothèque

C'est un livre qui n'aurait jamais dû rester dans le fonds de bibliothèque de l'établissement puisque c'est un beau livre de prix décerné en 1843 à un élève de 7^{ème} et offert par la ville de Rennes. (cf. p. 32, la couverture frappée aux armes de la ville).

Ce petit volume est la seconde édition datée de 1834 d'un ouvrage à succès qui, sous la forme de "Lettres de deux amies" se prenant progressivement de passion pour l'observation des animaux et les récits les concernant, fournit au jeune lecteur de nombreuses informations sur "l'instinct" mais aussi "les mœurs et la sagacité" de nombreuses espèces d'animaux de différentes familles. Le ton est léger tout en étant sérieux mais n'échappe pas au récit anthropomorphique. On trouve un reflet de cette vision du monde animal, dans le frontispice de l'ouvrage (cf. ci-dessus, p. 1) qui nous montre des babouins fort courtois accumulant "bourgeoisement" les fruits qu'ils viennent de cueillir. Les quatre autres vignettes qui ornent le livre sont à l'avenant.

Mais la plongée qu'offre ce volume dans la littérature pour la jeunesse du milieu du XIX^{ème} siècle n'est pas son seul attrait : il se trouve que la fiche indiquant le nom du récipiendaire et la nature du prix, est restée collée en 2^{ème} de couverture. Signée de la main même du proviseur Guillaume Faucon, elle témoigne du caractère exceptionnel de la distribution des prix, présidée cette année-là, par le duc de Nemours en déplacement en Bretagne pour des manœuvres au camp de Thélén près de Plélan.

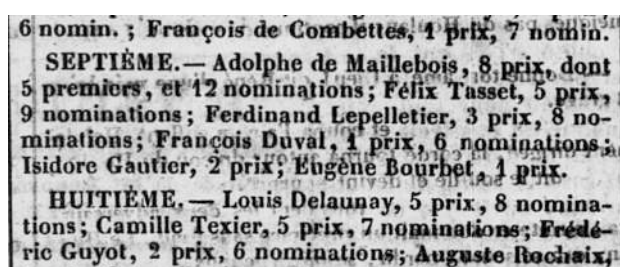


Accompagné de son épouse Victoire de Saxe-Cobourg, Louis, troisième fils du Roi Louis-Philippe, fut accueilli à Rennes par de brillantes festivités. Le dimanche 20 août, il posa la première pierre du pont sur la Vilaine qui porte toujours son nom, puis, accueilli par le proviseur du collège royal qui souligna qu'il "[avait] pris place avec ses augustes frères sur les bancs de nos collègues", il présida la cérémonie de distribution des prix prélude, pour les élèves, à des vacances très attendues.

L'*Auxiliaire Breton* du 24 août, journal orléaniste, retranscrit l'adresse du proviseur et l'intégralité du palmarès.

On y apprend, qu'Arthur de la Borderie, alors en rhétorique, a eu trois prix et 8 nominations mais aussi, qu'avec 8 prix, dont 5 premiers et 12 nominations, le jeune Adolphe de Maillebois à qui était destiné le volume, battait tous les records ! le livre aurait-il glissé d'une pile trop haute ?

A. Thépot



Coups d'œil neufs sur nos collections

Dès le mois de septembre, nos collections ont été l'objet de curiosités nouvelles qui ont enrichi nos connaissances, permis des découvertes et suscité des restaurations.

Les articles ci-dessous ont pour ambition de vous faire part de ces nouveautés.

• Journée des gypsothécaires (27 septembre 2019)

Sous le nom de *gypsothécaires* se cachent tous ceux des conservateurs de musée qui s'intéressent aux moulages, en plâtre le plus souvent, qui furent dès le XVII^{ème} siècle, un puissant moyen de diffusion des formes avec une prédilection à cette époque, pour la statuaire antique.

Le réseau des gypsothécaires présidé par Mme Élisabeth LE BRETON, conservateur au Louvre, avait choisi de consacrer sa journée d'étude du 27 septembre, aux collections de Rennes : celles du Musée des beaux arts et de l'École régionale des beaux arts, et – clou de la journée (les collections sauvegardées des lycées étant peu nombreuses ou méconnues) – les deux salles de "Dessin" et la collection de plâtres de Zola.

Les salles de Dessin conçues comme de véritables ateliers à éclairage zénithal et leurs armoires d'époque (1890), ont beaucoup intéressé nos visiteurs. La collection des plâtres qui est répartie entre "les caves" et la seule des salles qui sert encore pour l'enseignement des arts plastiques au collège – l'autre étant convertie en salle pour les devoirs –, ne leur a pas réservé de surprise. La collection est conforme aux recommandations d'achat des autorités ministérielles mais le nombre total de pièces conservées dans la cité scolaire est, à leurs yeux, particulièrement important.

A voir nos hôtes partir à la recherche des estampilles apposées sur les moulages par les entreprises spécialisées, nous avons compris qu'il nous faudra compléter notre catalogage en y rentrant d'autres données (identification et localisation du modèle, entreprise responsable du moulage...). Nous avons ainsi beaucoup appris des regards de nos visiteurs et des conversations avec eux. Il semble qu'ils aient, de leur côté, découvert le rôle de l'épreuve de dessin d'imitation dans de grands concours scientifiques comme celui de Polytechnique en voyant gravé au revers de certains plâtres, un "X 57" ou un "X 67" (cf. sur cette question, l'"interview" d'Y. Mogno, p.8).

La rencontre avec Justine MALPEL allait compléter notre formation (p.8)



Cliché : Sylvie Blottière-Derrien

DESSIN ET CONCOURS

Yvon Mogno est membre du CA de l'Amélycor. En 1961, il était en première année de Maths-Spé [cf. *Écho* n°40], et a été reçu à Centrale. Nous l'avons interrogé sur les cours de dessin suivis au lycée et sur la manière dont le dessin était pris en compte à Polytechnique. Voici ce qu'il nous a répondu :

• Séances au lycée

- *Nous y passions par petits groupes (sans doute une dizaine, et non pas les 33 de la classe).*
- *c'était bien sous les toits, mais je n'ai pas souvenir que le lieu ait été aussi grand que sur ton plan.*
- *j'ai un souvenir d'inconfort (sans doute parce que ma table était petite et inclinée, et le siège dur)*
- *et aussi un souvenir de grisaille et de froid : rien de coloré, rien de chaud*
- *je me rappelle avoir appris la notion de "valeur" dans l'intensité des gris du blanc au noir...*
- *et aussi la notion de construction globale du dessin, alors que le réflexe puéril est de partir d'un détail qu'on étend de plus en plus (au risque de tomber plus tard sur d'énormes contradictions)*
- *j'ai surtout appris l'humilité car, quand on sort du petit cercle où l'on brille aisément, on rencontre des gens tellement plus doués !!! C'est une leçon que, de façon générale, donnent les classes de prépa à tous ceux qui ont pu s'illusionner sur eux-mêmes dans les classes précédentes...*
- *cette expérience plutôt grise ne m'a pas dissuadé de continuer à peindre et dessiner en amateur... mais en ayant une conscience bien plus nette de mes limites !*

• Déroulement du concours de Polytechnique, en 1961

a) *Un premier ensemble d'épreuves écrites, fondamentales (maths, physique, langue vivante ...) devait déterminer si :*

--on était directement recalé

--ou si on était directement admis à tous les oraux ("grand admissible")

--ou si, réussite intermédiaire, on était admis à une première partie d'oraux devant elle-même déterminer si l'on pouvait continuer les autres oraux ("petit admissible")

b) *Un deuxième ensemble d'épreuves écrites, complémentaires (français, deuxième langue, dessin d'art, dessin de machines...), était passé en même temps et dans les mêmes lieux que le premier ensemble. Mais ce second ensemble, passé donc dans tous les cas, ne servait que si l'on était finalement admis à tous les oraux (soit parce qu'on était directement grand admissible, soit parce que, petit admissible, on avait réussi la première partie des oraux). Dans le cas contraire, les épreuves n'étaient même pas corrigées et l'on n'en entendait plus parler.*

2) (...) *J'ai été "petit admissible" à l'X, mais bêtement victime d'une question de cours au petit oral... Mon deuxième ensemble d'épreuves écrites, que j'avais l'impression d'avoir particulièrement bien réussies, n'a donc jamais servi. J'ai choisi d'entrer à Centrale plutôt que de refaire une année de Math Spé. Et donc je me suis empressé d'oublier tout ce qui concernait l'X ..., dont les épreuves de dessin d'art qui t'intéressent aujourd'hui : je ne sais même plus ce que nous avions à dessiner ni où nous avons passé l'épreuve...*

Propos recueillis par A. Thépot

• Le regard de Justine

Justine MALPEL est originaire de Lille où, étudiante, elle a participé à l'inventaire et à la valorisation des collections de l'Université de Lille - Sciences et technologies. En 2018, elle a quitté Lille pour suivre, à l'université Rennes 2, le master 2 MAGEMI (**MA**ster **GE**stion et **MI**se en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques).

En mai 2019, elle commençait un stage à la Région Bretagne pour réaliser l'inventaire des collections pédagogiques dans les lycées en Bretagne. L'inventaire des collections de la cité scolaire Émile-Zola faisant partie de sa mission, l'Amélycor a donc eu le plaisir de l'accueillir dès le mois de septembre.

C'est là que beaucoup d'entre nous, bénévoles passionnés, auto-formés sur le tas, avons pu mesurer ce qu'a d'irremplaçable une vraie formation quand elle est mise en œuvre par quelqu'un dont la clarté d'esprit et la ténacité se combinent avec une curiosité toujours en éveil.

Nous ne parlerons pas ici du magnifique "musée virtuel" que Justine a réalisé en compagnie de sa complice, la photographe Délia GAULIN-CRESPÉL, puisque leur mise en ligne permet à tous d'en prendre connaissance sur notre site : www.amelycor.fr. Nous nous contenterons de parler du travail amorcé pour le catalogage des plâtres et de vous faire part de ce qui a découlé du repérage de deux plaques lithographiques dans les collections de Sciences Naturelles.

• L'identification des moulages •



Un inventaire provisoire des plâtres sous forme de diaporama powerpoint avait été réalisé en 2012 par Ann et Jean-Noël CLOAREC (cf. *Édc* n° 42). Grâce à de beaux clichés, il nous permettait de passer rapidement en revue l'ensemble des plâtres qui avaient été descendus au sous-sol. Nous savions qu'il nous faudrait y intégrer tôt ou tard les modèles restés dans les salles d'arts plastiques et compléter chaque fiche par des précisions d'identification, tâche pour laquelle nous nous sentions démunis. C'est le regard des gypsothécaires et l'expertise de Justine qui ont remis la question à l'ordre du jour.

Les premiers nous ont suggéré que la belle tête de vieillard que nous n'arrivions pas à "situer", pouvait faire partie de la série de personnages bibliques disposés au revers du jubé, dans le déambulatoire de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi. Suggestion qui n'a pas encore pu être vérifiée en raison des travaux de restauration en cours.

Justine MALPELLI, quant à elle, en avait tout de suite identifié plusieurs autres modèles. Malgré un emploi du temps très serré, elle a même trouvé le temps de compléter nombre de fiches et, grâce aux photos prises par Délia GAULIN-CRESPÉL dans la salle d'arts plastiques (cf. p. 7), d'en rédiger quelques nouvelles ! Échantillons ...

Reproduction en plâtre par l'atelier de l'École des beaux-arts de Paris
d'une stèle romaine conservée au Louvre.
Fragment ornemental couronnant la stèle
également disponible en son entier
Estampille
Datation

AMELYCOR CATALOGUE DES PLATRES



N° 94
Stèle de Numénus. Original conservé au musée du Louvre
Atelier de l'École des Beaux-arts de Paris, cat. vente n°405 = couronnement de la stèle vendue sous le n°184 (estampille, entre 1870 à 1903)

Dimensions : 41 x 42 cm
Identique au N°66

AMELYCOR CATALOGUE DES PLATRES



N° 42
Brutus. Michel-Ange, vers 1539 (citation).
Original conservé au musée national du Bargello à Florence.
Ateliers Desachy (n°1959)
Inscription au dos : X67
Dimensions : 27 x 41 cm
Identique au N°43



Identification du sujet, du sculpteur, du lieu de conservation de l'original, de l'atelier de fabrication (Desachy), du numéro du catalogue de vente. Indication de sa particularité : X 67 (modèle de concours)

Nouvelle fiche en attente de numéro d'inventaire
Modèle d'une cariatide du Haut Empire romain, toujours en place dans la salle d'arts plastiques du collège.
Précision pédagogique : figure dans la liste officielle des collections
- des Écoles primaires supérieures et des Écoles normales - 1879
- des lycées et des collèges pour l'enseignement du dessin - 1906

Maintenant que nous savons ce qui peut être fait, saurons-nous nous montrer à la hauteur ??? A T

AMELYCOR CATALOGUE DES PLATRES



N°
Cariatide Albani. Œuvre romaine, 1^{er} - 2^e siècle ap. J.-C. (citation).
Dimensions : 83 x 62 cm

Modèle figurant dans la Liste officielle de 1879 pour les collections complètes des Ecoles primaires supérieures et des Ecoles normales.
Modèle figurant également dans la Liste officielle des modèles destinés à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges de 1906.

En théorie : Ecole des Beaux-arts Ateliers Desachy (n°1994)

• L'affaire Constant Houlbert •

Les collections de "Sciences Naturelles" de Zola sont encore étoffées malgré les spoliations subies lors de la partition de 1968 entre les deux "Chateaubriand". Elles ne pouvaient échapper aux investigations de Justine MALPEL. En explorant les armoires sous la houlette de Jean-Noël CLOAREC, elle a repéré deux plaques lithographiques insolites. Sur l'une – qui avait visiblement beaucoup servi – deux colonnes de texte étaient écrites à l'envers tandis que l'autre – comme neuve et portant un numéro d'inventaire – avait tout d'une enseigne publicitaire !

On ne jette rien, mais sait-on ce qu'on conserve ? On "retourna" les photos des plaques pour pouvoir les lire. La plaque usagée livra son secret : deux textes en latin avec titre en français - sans doute des versions - que Justine MALPEL identifia l'un, comme un extrait du *Contre Verrès* de Cicéron, narrant (chap. XXXIII-XXXIV) la restitution de "*la statue de Diane des Ségestains*" jadis dérobée par les Carthaginois et l'autre, comme l'interpolation de Salluste racontant dans *La guerre de Jugurtha* (chap. LXXX) le sacrifice "des frères Philètes", deux jeunes Carthaginois, héros de la délimitation de la frontière d'avec les Grecs de Cyrène.

Les plaques seraient-elles les épaves d'un hypothétique service de reproduction lithographique qu'auraient pu posséder – mais quand ? – les naturalistes du lycée. Pour la date, l'examen de la seconde plaque apportait un élément de réponse mais il suscita aussi beaucoup de questions et mobilisa au delà du cercle amélycordien.

Tout, dans les lettres utilisées comme dans l'esthétique de la chimère et du support autour duquel elle enroule sa queue serpentine, évoque les volutes de l'Art Nouveau, ce qui date le dessin du début des années 1900.

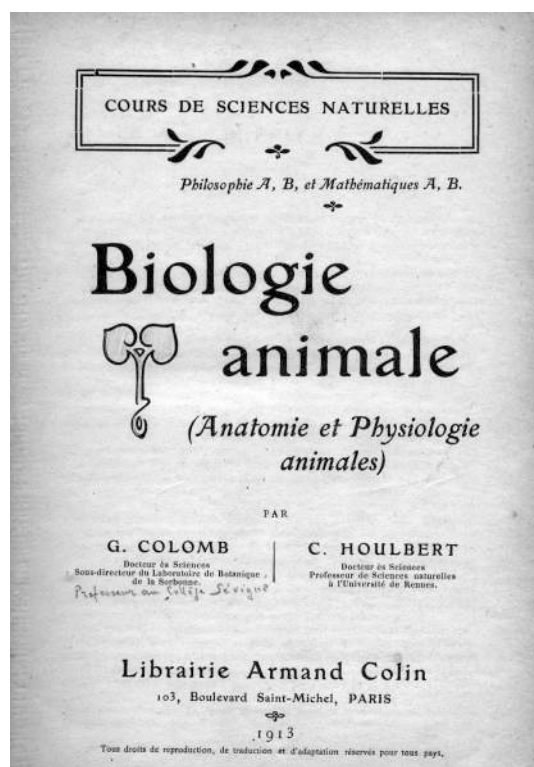
Mais quid de Constant Houlbert ? Jean-Noël se souvenait de ce couple d'auteurs de manuels constitué de Colomb (l'immortel géniteur – sous le nom de Christophe – de *L'idée fixe du savant Cosinus* et [Du] *Sapeur Camembert*) et de son binôme Constant Houlbert, "Professeur de Sciences Naturelles à l'Université de Rennes" (cf. ci-contre). Il consulta notre *Registre Impérial des Personnels*, et la thèse (2^{ème} partie) de Mme Manon Le Guennec sur *Les professeurs du lycée de Rennes avant 1914* (cf. *L'Écho* n° 59 p. 6). Justine demanda de son côté à Marion LEMAIRE chargée des collections muséales de Rennes 1, si elle connaissait un graveur-dessinateur nommé Houlbert, laquelle lui signala la nécrologie du professeur Constant Houlbert, rédigée en 1947 par son collègue H. Des Abbayes, pour le Bulletin de la *Société scientifique de Bretagne* (T. XXII). Un portrait précis de Constant Vincent Houlbert se dessinait.

Né en 1857 à Voutré (53), il fut successivement élève-maître à l'École normale de Laval, instituteur à Lassay (53), professeur d'enseignement spécial au collège d'Evron ; devenu titulaire d'une double licence de sciences naturelles (1886) et de physique (1891) puis d'un doctorat ès sciences (thèse en botanique en 1895), il enseigna au collège et au lycée à Dieppe (1893), Melun (1896), Sens (1897) et Rennes de 1901 à 1904, avant d'être chargé de cours, puis professeur à l'École de pharmacie de Rennes jusqu'à sa retraite en 1927. A cette date, et jusqu'à sa mort en 1947, il occupa le poste de conservateur du musée d'histoire naturelle de la ville de Rennes.

La plaque était forcément antérieure à 1904, date du départ



Voir la photo en plus grand page 32, et comparer avec l'en-tête de la maison Zwinglestein (Edc n°59 p. 8)



de Houlbert pour la faculté. Mais à quoi correspondait-elle ? Tous les recensements de 1906 à 1946 attestent bien la présence de la famille Houlbert dans la rue du Bois-Rondel alors en pleine construction, au n° 6 d'abord (1906) puis au n°10 dès 1911. Le "professeur" qui, en 1906, est recensé avec sa femme, sa fille Estelle et sa belle-mère, aurait-il eu une activité parallèle de "graveur-dessinateur"? Constant Houlbert passait pour un bon dessinateur – on lui doit l'illustration de la plupart des 120 ouvrages qu'il a publiés – mais qu'il n'était pas connu comme "graveur-dessinateur". Fils de sabotier, il n'aurait d'ailleurs pas pu être le "Constant Houlbert fils" de la plaque. Or l'Université garde la trace de sa fille qui effectua à partir de 1915 – elle avait 25 ans – la suppléance d'un préparateur parti au front, mais de fils point.

Remontant la carrière du père, nous avons trouvé la date de naissance de ce fils, prénommé Victor, à Evron, le 16 octobre 1884 ; de là nous avons connu celle de son 1^{er} mariage à Rennes en 1907 (ainsi que des deux autres en 1921 et en 1924) mais aussi pu rechercher son livret militaire qui nous révèle sa profession – typographe – et qui nous apprend que, devant l'appel, il a été incorporé à Rennes comme "engagé volontaire" en mai 1903 et a "remplé" dès octobre 1906 "pour effet en octobre 1907" !

Même si par la suite, il a exercé des emplois de "dessinateur" et "dessinateur projeteur", à ce moment de sa vie, Constant Victor n'avait certainement pas l'intention d'ouvrir, rue du Bois Rondel, une boutique de "Dessin de Sciences Naturelles" (et autres activités énumérées sur la plaque) ! Si, formé dans les métiers du livre, il a sans doute dessiné cette plaque, il n'a pu le faire, au plus tard, qu'au début de 1903. L'idée de la boutique elle-même, si commode pour la publication d'ouvrages, était, pensons-nous, le rêve du père. Un projet qui a fait long feu, faute de motivation du fils.

Le fils rêvait d'autres horizons. Épargné par la 1^{ère} guerre mondiale, lieutenant de réserve à partir de 1917, on le trouve de 1924 à 1936, tantôt à Bruxelles, tantôt au Congo Belge. Que faisait-il à Costermansville et à Dar-el-Salam ?

• L'ingéniosité de Rodolphe

• La machine de Morin remise en fonction •

La machine inventée par le général Morin (1795-1880) qui permet de "mettre en évidence le mouvement uniformément accéléré de la chute des corps" est une vedette des collections de physique du lycée. En 2009, elle avait été restaurée par M. Philippe CIBARD mais, faute de stylet adapté, elle n'était plus fonctionnelle. (Cf. *L'Écho* n° 33 p.4-5)

M. Rodolphe BERNARD, agent de maintenance du patrimoine nouvellement nommé, non content de rendre la machine mobile grâce à un train de roulettes, vient d'en compléter l'enregistreur de mouvement, en inventant, à l'aide d'une mine glissée dans un tube, un "crayon" sur ressort qui permet de dessiner sur le papier la parabole de l'accélération.

[Pour voir l'expérience, consulter la vidéo au chapitre "expertise et restauration des collections" sur notre site : www.amelycor.fr]

Agnès Thépot



Cliché : B. Wolff



Cliché : B. Wolff

Justine et Délia bichonnant la machine avant photo

Le stylet mis en place par Rodolphe BERNARD

La récréation de J-P.P

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Horizontalement

- 1• Absences d'appétit.
- 2• Ne cassera pas le morceau -/- Grand papillon.
- 3• Le tantale au labo -/- Se tromper -/- Salut les copains !
- 4• Extrême maigreur -/- Prise de bec -/- Interjection.
- 5• Vide les baignoires et remplit les lavabos¹.
- 6• Héroïne pure (trois mots)²
- 7• Splendeur -/- Ancienne mesure agraire.
- 8• Pris en traître -/- Anne de Pisseleu, duchesse d'.....
- 9• Partie du Massif schisteux rhénan -/- chef de service -/-
Tombeur de dames.
- 10• Inflammation des muqueuses de l'intestin grêle et du
côlon.

¹ Définition attribuée à Max FAVALELLI

² Définition transmise par Philippe GOURRONC

Verticalement

- A• Fait appel d'une décision de justice.
- B• Rejetât comme faux -/- Cette société en cache une autre.
- C• Bordent l'Arve -/- Coupe d'Italie -/- Vieux do.
- D• Préposition -/- Petite nature.
- E• Affirment comme très probable -/- Demi-tour à droite.
- F• Roman de Chateaubriand -/- Il possède un observatoire
astronomique dans le sud du Chili.

- G• Liquide -/- Ingénieur allemand tout retourné.
- H• Baguenaudera -/- Actif au Japon.
- I• A doubler pour un personnage Zolien -/- Fréquente le palais
mais peut s'en prendre à la couronne³.
- J• Une condition en mathématiques -/- URSS en cyrillique.
- K• Au fond du golfe d'Aqaba -/- Rallât.
- L• Aridité.

³ Définition transmise par Jean-Noël CLOAREC

Solution des mots croisés du numéro 59

Horizontalement

• 1 Violet-le-Duc • 2 Enthousiasma • 3 NS -/- Bile -/- MTER (Marie de Rabutin-Chantal) • 4 UTE -/- Ré -/- Ne • 5
Sacher-Masoch • 6 Ille -/- IIV -/- COA • 7 Ela -/- Semarang • 8 Nationaliste • 9 Niémen -/- Steen • 10 Eternel -/-
Eyre.

Verticalement

• A Vénusienne • B Installait • C OT -/- Eclatée • D LHB -/- HÈ -/- IMR • E Loire -/- SOEN • F Eulérienne
• G Tsé -/- Mima • H Li -/- Navals • I Eames -/- Rite • J DST -/- O'Casey • K Ume -/- conter • L Carthagène.

**Affaire
Dreyfus**
120 ans
du procès
en révision



1899-2019

Le lycée de Rennes et Alfred Dreyfus



CI. LNC

21 septembre 2019

Le petit-fils d'Alfred Dreyfus découvre les panneaux

**Affaire
Dreyfus**
120 ans
du procès
en révision



L'Affaire en quelques dates

- **1894** - Une affaire d'espionnage au profit de l'Allemagne est découverte au Ministère de la Guerre. Un premier procès condamne Dreyfus à la dégradation et au bagne.
- **1895 - 1897** - Le jugement est contesté, l'opinion publique se divise entre dreyfusards et antidreyfusards.
- **Janvier 1898** - Émile Zola publie dans le journal L'Aurore « J'accuse » où il dénonce les vrais coupables. Le principe d'une révision du procès est débattu.
- **Juin 1899** - Un arrêt de la Cour de cassation renvoie Dreyfus devant le conseil de guerre de la X^e région militaire de Rennes.
- **Septembre 1899** - Le procès se déroule au lycée. Le verdict rendu le 9 septembre maintient la condamnation de Dreyfus qui est gracié par le président de la République Emile Loubet le 19 septembre.
- **1906** - Dreyfus est innocenté et rétabli dans ses « droits ».



Une si belle salle des fêtes !

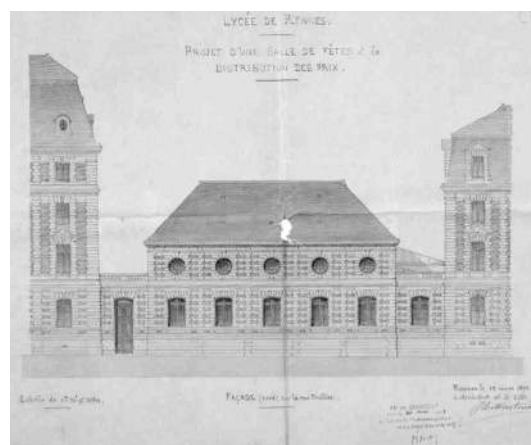
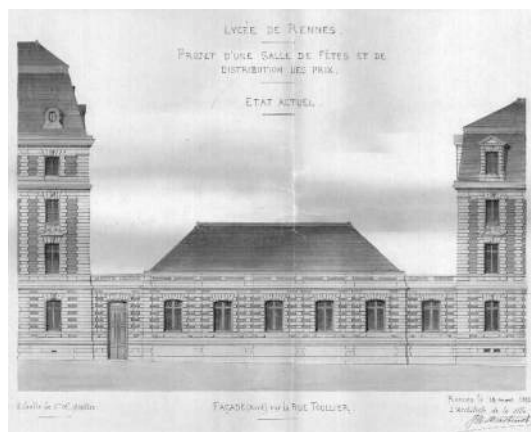
L'avait-on attendue cette salle !!

Le projet de construction en avait été engagé - sur fond de rivalité scolaire - dès 1892 par le proviseur Albert Dauban ; Il faisait valoir que "la reconstruction du lycée était [alors] presque achevée", que l'apurement des comptes avec les entreprises faisait apparaître un "boni" par rapport aux dépenses engagées mais que le lycée était toujours dans "l'obligation (...) d'emprunter une halle publique pour y célébrer [sa] grande fête scolaire"¹. Le Maire, Le Bastard, s'était montré favorable ainsi que l'architecte municipal J-B Martenot, qui avait même dressé les premiers plans.

C'est la municipalité de Vincent Morcel, élue après le décès d'Edgard Le Bastard, qui va engager les travaux de transformation du gymnase (construit lors de la première phase de reconstruction du lycée). Lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars 1893, le rapporteur de la commission des travaux publics, Ferdinand Tual explique : "d'après le projet dont il s'agit (...) la salle de gymnastique actuelle, située rue Toullier, serait transformée en salle des fêtes par la construction d'une travée à l'ouest et d'une travée au sud, et par une augmentation de la hauteur. Le préau couvert serait reporté au sud de la salle des fêtes". Pour se faire une idée, les conseillers municipaux pouvaient se reporter aux dessins réalisés quelques jours plus tôt par l'architecte de la Ville (cf. ci-contre). La salle agrandie atteint désormais 490 m² auxquels s'ajoutent les 190 m² du préau couvert sur lequel elle ouvre de plain-pied par de larges baies. La hauteur sous plafond est accrue par le rehaussement des murs qui sont percés d'*oculi*, ce qui allège le volume de la salle et en accentue la luminosité.

"La salle des fêtes du lycée, si pimpante et si claire"² n'a pu être inaugurée qu'au printemps 1899. Au moins - contrairement à ce que l'on avait pu craindre³ - était-elle entièrement peinte (en couleurs claires et or, avec des cartouches en mosaïque) et dotée de quatre grands lustres comme d'une quinzaine de girandoles. Un grand poêle en faïence vert foncé en occupait le fond.

Le nouvel architecte de la Ville, Emmanuel Le Ray, méditait d'y installer des rangs de fauteuils et de strapontins, mais c'est sur de simples chaises que, pour la première fois, parents, élèves et invités y assistèrent, le 28 juillet, à la distribution solennelle des prix présidée, depuis la scène, par le Recteur d'académie Jules Jarry.



Plans en élévation, signés du 18 mars 1893, de l'état actuel du gymnase et de la salle des fêtes projetée (AMR-2F12745 et 2F12749)

Dix jours plus tard, transformée à la hâte, les samedi et dimanche 5 et 6 août, la si jolie salle des fêtes du lycée, devenait, le théâtre du second procès Dreyfus contre l'avis du proviseur et du Recteur, soucieux de la "réputation" du lycée dans une ville hostile à l'accusé, mais sur ordre du gouvernement, alerté par maître Labori.

L'afflux à Rennes du *Tout Paris*, et des reporters et "reporteresses" de la presse parisienne, régionale mais aussi étrangère, joints à la "température sénégalienne"⁴ qui s'installait jour après jour sur Rennes, faisait craindre, en effet, que les 2,60 m de plafond de la longue et étroite salle de la Manutention, initialement prévue, ne provoquent malaises et suffocations parmi les protagonistes du procès et les membres du public.

¹ Lettre au Recteur du 17 mai 1892, citée lors du conseil municipal du 29 mars 1893. (Archiv. Municipales)

² Ainsi décrite le 8 août 1899, par *Le Petit Rennais*. Cité par C. COSNIER, A. HELARD, *Rennes et Dreyfus en 1899, une ville, un procès*, Horay, 1999.

³ Les 60 000 f de travaux votés en 1893, supprimaient "toute décoration intérieure" et ajournaient "les appareils de chauffage".

⁴ Expression qui revient souvent dans la correspondance de V. Basch. (cf. F. Basch, A. Héland, *Victor Basch, Le deuxième procès Dreyfus, Rennes dans la tourmente, Correspondances*, Berg International, Paris, 2003).

La Manutention, située le long de l'avenue de la Gare, faisait partie du même îlot sous autorité de l'Armée, que la Prison militaire qui ouvrait sur la rue Duhamel, en face d'une tannerie, et que le Conseil de Guerre dont le portail se trouvait rue Saint-Hélier (Cf. ci-dessous, le plan du quartier en 1899). La salle qu'on avait fini d'y aménager le 3 août servait habituellement aux affaires de vols, de coups et blessures ou d'outrages, qu'avait à connaître d'ordinaire le Conseil de Guerre de Rennes.



Cl. J-A LR

Le second procès d'Alfred Dreyfus était d'une toute autre nature, chacun en convenait, mais la question de la sécurité jointe à la force de l'habitude, l'emportèrent longtemps sur le désir exprimé par ceux – de tous bords politiques pour une fois d'accord entre eux – qui voulaient voir ce procès se dérouler dans un lieu assez vaste pour accueillir le public attendu, pour permettre de voir et d'entendre l'accusé, bref pour permettre de suivre les débats. Une fois choisie la salle des fêtes du lycée, "tout le monde [reconnut] que le lycée sera parfait" pour reprendre l'expression de Labori.

Jamais établissement scolaire ne fut autant dessiné, photographié, filmé même ; images si indissolublement liées au nom de Dreyfus et à l'épreuve nouvelle qui allait l'accabler, qu'on entreprend encore, parfois de très loin, le voyage de Rennes pour voir et photographier le lieu du procès, afin de "laisser le passé revenir dans le présent", comme le confiait à André Héland, en octobre 2011, le Dr Jeffrey Gusky, médecin urgentiste à Dallas et photographe (Cf. ci-contre et L'Écho n° 40 p. 2-3).

Par delà les traces matérielles laissées par les audiences (peintures abîmées, poignée du poêle arrachée, taches d'encre indélébiles incrustées dans les parquets), l'image de la salle des fêtes resta, en effet, longtemps, aux yeux de beaucoup,

moralement associée à l'infamie du procès de Rennes.

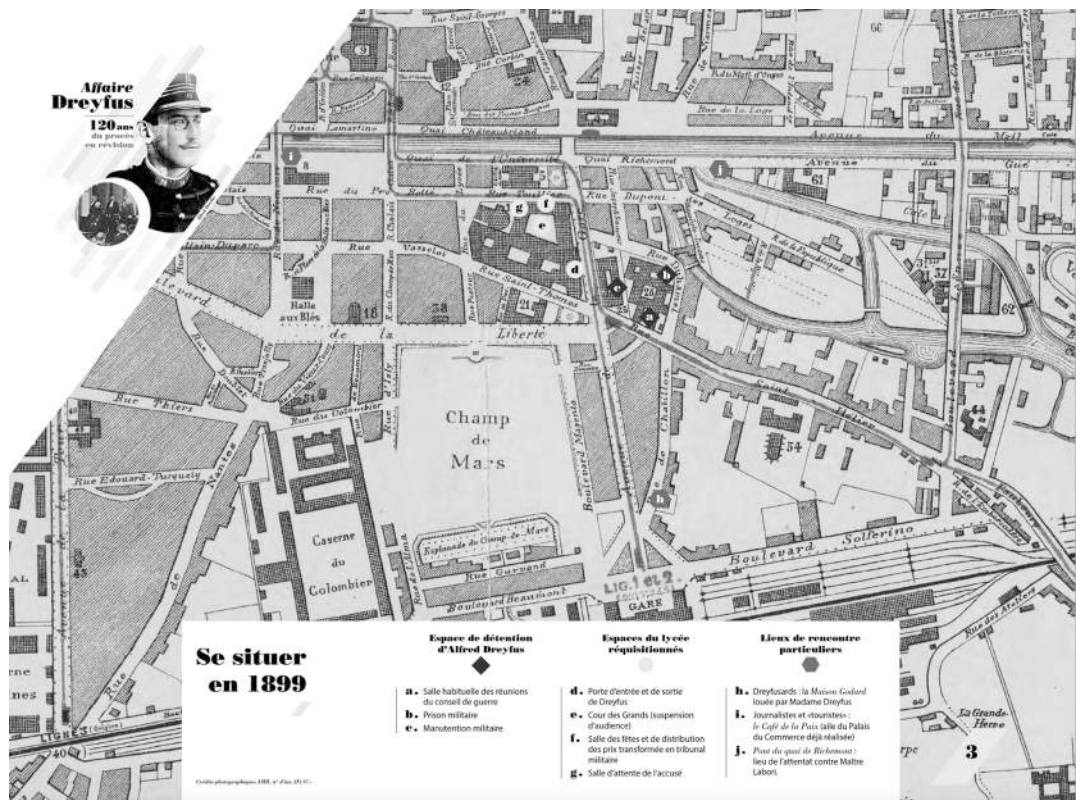
Lorsqu'en mai 1909, la Ligue des Droits de l'Homme, décide de tenir son congrès à Rennes, c'est moins pour saluer l'élection d'une municipalité "de gauche", radicale-socialiste, dirigée par Jean Janvier, que pour exorciser, le dernier jour, 31 mai – juste avant le banquet de clôture – le traumatisme vécu, dix ans plus tôt, dans la salle des fêtes du lycée à l'annonce du second verdict de condamnation. La "cérémonie de réparation" prit une forme solennelle. Le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme et les membres de la section rennaise prirent place sur la scène, là même où siégeait de Conseil de guerre. Il fut alors donné lecture du jugement de Rennes puis de l'arrêt de la Cour de cassation qui, trois ans plus tôt, le 12 juillet 1906, avait proclamé l'innocence de Dreyfus.

Ce dernier, convié à participer à ce geste fort, avait décliné l'invitation, évoquant dans sa réponse "cette ville où j'ai vécu pendant des semaines un abominable cauchemar, cette salle de lycée où j'ai passé des heures tragiques, épuisé de corps et d'esprit, après cinq années de souffrances inouïes, où je fus livré comme une proie aux passions déchaînées et aux haines inassouvis" mais n'oubliant pas de rendre hommage à ceux "qui ont risqué avec un courage et une abnégation admirables, leur situation, leur santé, quelques-uns même leur vie, pour lutter contre l'iniquité".

Parmi ceux qui "ont risqué leur vie" Alfred Dreyfus pensait sûrement à M^e Labori victime d'un attentat à Rennes.

Nous savons aujourd'hui qu'on peut y ajouter Émile Zola, décédé de façon plus que suspecte en 1902. Émile Zola, l'auteur de *J'accuse !* dont la Cité scolaire porte désormais le nom.

A. Thépot



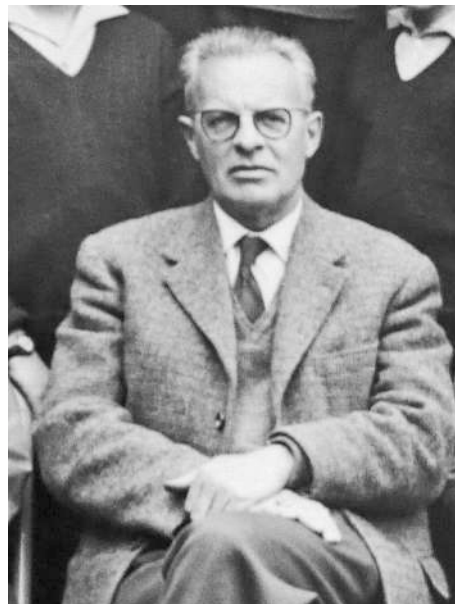
NB. Lors de la réalisation du panneau 3, la Halle aux toiles (Centre de presse) située à l'est du Palais du Commerce inachevé, y a été effacée.

Passeurs de mémoire

Dans certaines familles rennaises, l'écho du procès de 1899 s'est perpétué d'une génération à l'autre, transmission parfois énigmatique quand le message passait directement de grand-mère à petit-fils, ce qui fut le cas pour Charles Lecomte dont Jean-Noël Cloarec nous narre ci-dessous les rapports à "l'Affaire". AT

"En deux mots, car je serai bref"

Charles Lecomte et l'Affaire



Charles Lecomte en 1960-1961
Classe de 1^{ère} M1

Charles Lecomte (1909-1994) enseignait l'histoire depuis 1937-38 dans un lycée qu'il connaissait très bien. Il avait été élève au petit lycée, puis au lycée ; il y fut même maître d'internat à partir de la rentrée 1930 comme en témoigne le vieux registre du "Lycée Impérial" trouvé dans les décombres après les bombardements de 1944. Il habitait avenue Janvier.

Lycée Impérial de Rennes					
Date d'Entrée	Nom & Prénom		Fonctions	Date & Lieu de Naissance	
21 octobre 1930	Robert		Prof. agr. d'histoire		
1 ^{er} octobre 1930	Lecomte	Charles	M. Int. titulaire	19 sept 1909	Rennes

C'était un professeur d'Histoire respecté. Les internes l'appréciaient : c'était grâce à lui qu'ils pouvaient sortir pour aller assister aux séances du "Ciné-Club" qui se tenaient alors au cinéma *Le Celtic*, dans la salle qui avait été la salle de la Maison du peuple. André Hélard qui fut un de ces internes, en hypokhâgne en 1956-1957, se souvient avec émotion et reconnaissance de ses présentations de

La Passion de Jeanne d'Arc de Dreyer ou de *Senso* de Visconti qui furent pour beaucoup dans sa vocation de cinéphile. Charles Lecomte savait créer une atmosphère.

Charles parlait beaucoup, et aimait parler. Il débutait souvent avec une formule aussitôt démentie : "En deux mots, car je serai bref !" Parmi les souvenirs qu'il évoquait, il y avait ceux ayant trait au procès de Rennes.

Ses grands-parents s'étaient brouillés au point de ne communiquer que par des billets dans leur propre logement ! La cause ? L'Affaire, bien entendu... Le grand-père qui avait été greffier militaire¹, adoptait le point de vue de l'État-Major, la grand-mère était alsacienne et protestante : elle aussi membre d'un groupe minoritaire, elle défendait bec et ongles son compatriote !

C'est à de multiples reprises que Paul Élard, Pierre le Bourbouac'h, J-N Cloarec avaient reçu ses confidences. André Hélard, aussi, qui rappelle qu'en 1984, quand Jean-Denis Bredin était venu donner une conférence au lycée pour présenter son ouvrage (*L'Affaire*, Juillard, 1983), il exposa longuement la situation. Lecomte se souvenait aussi que, très jeune, sa grand-mère le tenait par la main, et devant le Palais du Commerce, lui désignait un vieil homme qui se reposait sur un banc. Ceci s'était reproduit plusieurs fois, et toujours accompagné du commentaire : "Voilà un honnête homme mon petit !"

¹ Effectivement, son grand-père maternel Léon Eugène VASSEUR est qualifié de "sergent à la première section des secrétaires d'État-Major", lorsqu'en 1883, naît la mère de Charles Lecomte, premier enfant issu de son mariage avec Barbe Salomé Elisabeth VIEL.

Le petit Charles, fort impressionné par les imposantes moustaches, n'a compris que plus tard, que ce vieil homme était le colonel Jouaust ! Albert Jouaust (1840-1927), avait présidé le conseil de guerre ; ayant voté l'acquittement, il avait été littéralement mis au ban de la "bonne société" rennaise !

André Héléard a de son côté recueilli une autre anecdote : la grand-mère, lors de promenades allait jusqu'à Maurepas, et en passant devant la maison du Gros-Chêne (disparue depuis) où avait vécu Victor Basch, elle s'écriait : "ici à vécu un saint !" (sic).

Plus tard, dans les années 50, il fut décidé de poser une plaque commémorative dans le petit couloir menant à la porte ouest de la "Salle des Fêtes".

C'est naturellement Charles Lecomte qui rédigea le court texte.

Pierre Le Bourbouac'h racontait ce qui s'ensuivit avec force détails et sa verve coutumière ! Malheureusement, il n'est plus, et on ne peut que résumer. Le texte initial, fourni par Lecomte, comprenait la phrase suivante : "et, par un déni de justice, il fut à nouveau condamné...". Ce qui était la stricte vérité, mais le projet fut soumis aux autorités académiques, qui, timorées, y voyant une source possible de polémique, "rectifièrent" le texte ! La colère de Lecomte, qui se retira sur le champ



Le colonel Jouaust lisant le verdict

de l'opération, fut – paraît-il – homérique ! Et il avait raison ! Sans compter que la référence à la Cour Suprême était totalement incongrue : nous ne sommes pas en Amérique, il s'agissait de la Cour de Cassation !

Plus tard, beaucoup plus tard...

Nous sommes en 1971, après le départ des classes préparatoires, le lycée a perdu son nom, et il est question d'en proposer un autre. Des suggestions diverses, plus ou moins heureuses sont avancées. Le choix pouvait être fort vaste et ceux qui participèrent à ce jeu méconnaissaient le passage en ces lieux de personnalités remarquables

L'hypothétique passage de Descartes au collège était oublié, Bigot de Préameneu n'eût pas de succès, on aurait pu aussi songer à Janvier, maire bâtisseur et républicain et à bien d'autres encore.

Le débat s'enlisait, aucune des propositions ne plaisait au conseil d'administration et quelques-unes, volontairement saugrenues, faisaient tiquer les autorités présentes. Et c'est alors que Lecomte, qui s'était tenu en retrait (attendait-il son heure ?), avança le nom d'Émile-Zola voulant rappeler ainsi le procès de Dreyfus.

La majorité se rangea à cet avis, à sa grande satisfaction.

J-N C



Dans cette salle le 9 septembre 1899
le tribunal militaire condamna
pour la seconde fois
le capitaine Alfred Dreyfus

Le capitaine Alfred Dreyfus fut réhabilité
par la Cour Suprême
le 12 juillet 1906

Charles de Bréon

Grand propriétaire terrien, et profondément catholique, le Cdt Charles de Bréon était un homme extrêmement scrupuleux.

Il fut, avec le colonel Jouaust, président du Conseil de guerre, un des deux juges (sur sept) qui se prononcèrent pour l'innocence de Dreyfus.

Sa carrière en fut brisée.

(Coll. privée - Cliché : J-N C)



120 ans après ...



L'idée d'une commémoration, en 2019, du second procès de Dreyfus qui s'est déroulé à Rennes en 1899, n'a pas germé dans nos rangs, mais, quand la Ville de Rennes nous a proposé de participer à un programme plus étendu que notre champ habituel d'activités, nous avons accepté bien volontiers.

A preuve, lors de la première réunion de coordination des organisations intéressées par le projet, nous avons communiqué notre calendrier annuel des "Jeudis de l'Amélicor" où figuraient deux conférences sur le thème : « *Les médias et le second procès Dreyfus* » par André Héland et « *Le mythe d'un complot judéo-maçonnique dans l'Affaire Dreyfus* » par Jean Guiffan. Ces interventions s'inscrivaient dans la continuité de nombreuses manifestations sur le sujet que nous avons organisées - ou soutenues - depuis la fondation de notre association.

Pouvions-nous aller plus loin ? Les projets des autres partenaires sollicités nous ont impressionnés, autant par leur variété que par leur inventivité, et, comme des historiens spécialistes du dossier et plus au fait que nous de ses archives, étaient conviés pour l'occasion, nous avons décidé d'adopter une orientation différente, celle de la mémoire du lieu.

C'est le cadre des audiences, le lycée, qui devait être notre priorité, et, plutôt que de décrire la salle du procès (aujourd'hui complètement transformée) la montrer, ainsi que les extérieurs puisqu'il existe, pour comparer, des clichés photographiques de l'époque. En faire une exposition nous semblait une solution plus efficace pour tous les publics.

Des atouts favorables s'offraient à nous : l'abondante collection personnelle d'André Héland et une collaboration étroite avec le Musée de Bretagne qui possède un fonds important de cartes postales éditées dans ces années-là. A ce stade, les contraintes techniques qui auraient pu être pour nous des obstacles insurmontables ont été en grande partie résolues grâce aux responsables des services municipaux et des agents de Rennes métropole affectés à cette mission. La qualité des documents retenus et des matériaux utilisés témoigne largement des compétences de tous ceux qui nous ont écoutés, reçus et conseillés pour obtenir les résultats qui sont toujours visibles.

Mais pour faire coïncider les souvenirs d'un événement et d'un lieu aussi emblématiques, une question épineuse se posait : où accrocher les 9 panneaux de l'ensemble prévu pour l'exposition ? Un parcours à l'intérieur du lycée conduisant à la salle Dreyfus paraissait judicieux tant du point de vue de la cohérence du propos qu'au regard des garanties de préservation. Toutefois, un peu de recul nous a conduits à envisager les problèmes majeurs qui se posent en pareil cas à un établissement scolaire en exercice : les entraves à une circulation normale des élèves et des personnels, et l'impossibilité d'accueillir le public aux heures et aux jours de son choix, à moins de prendre le parti d'une certaine confidentialité, ce qui était contraire au but recherché.

Pour toucher le plus grand nombre, sans la moindre gêne pour quiconque, il restait les grilles qui entourent l'établissement. Elles constituent une interface de choix entre l'espace public où circulent les passants et l'unique bâtiment rennais de l'époque conservé et restauré dans son état de la fin du XIX^{ème} siècle, et elles font partie du paysage en permanence. Le dispositif qui a été retenu pour les occuper est fruit d'une active concertation entre techniciens et usagers des lieux.

Tout en se jouant des obligations liées au mobilier urbain et à la signalisation, il offre depuis septembre aux Rennais et aux visiteurs occasionnels un panorama qui permet à chacun de se projeter mentalement dans l'ambiance qui régnait sur l'avenue pendant ces journées caniculaires de septembre 1899.

Bernadette Blond

Inauguration de l'exposition, le 21 septembre 2019

Parmi les personnalités on reconnaît :

- à côté de Bernadette BLOND qui commente, Charles DREYFUS et André HELARD.
- au centre, madame la maire Nathalie APPERE et, derrière elle,
- à droite, Monsieur Jean DESMARES, proviseur de la cité scolaire.

(Cl. C. Buisson)



Entre sécurité et curiosité, le lycée pendant l'été 1899



- Avant l'arrivée de Dreyfus -
Deux haies de soldats se mettent en place à chaque déplacement de Dreyfus entre la prison militaire et le lycée.
(D'après photographies - Collection Henri de Bontemps)

5

Dreyfus va sortir !

Sur l'avenue dégagée, et gardée aux deux extrémités, la double haie de soldats se met en place de crainte d'attentat.



- Autour des audiences -
Rue Toullier, chaque matin le public se presse pour assister aux audiences.
Dispositif installé pour faire passer les communiqués de presse.
(D'après photographies - Collection Henri de Bontemps)

9

On va voir Dreyfus !

Chaque matin rue Toullier, c'est la presse pour pouvoir assister à l'audience.

A la 3^{ème} fenêtre, la "gouttière" pour faire passer les communiqués.



- Après le verdict -
Un peloton d'infanterie sort du lycée pour contre d'éventuels débordements.
(D'après photographies - Collection Henri de Bontemps)

8

9 septembre, le verdict est tombé !

La troupe qui était massée à l'intérieur évacue l'établissement.



Le procès Dreyfus et les médias

Qui, mieux qu'André Hérald, pouvait nous exposer ce thème qui est, entre autres, aux origines de ce que l'on appelle l'âge d'or de la presse ?

Comme il nous le rappelle, il ne s'agit pas seulement des journaux, quand bien même ils constituent le socle principal des médias de ce XIX^{ème} siècle finissant. Il faut aussi compter avec les photographies qui constituent des archives de premier choix, et quelques films documentaires, rares il est vrai puisque le cinéma n'en n'est qu'à ses débuts, et pas toujours fiables comme en témoigne l'œuvre réalisée par Georges Méliès dans des décors reconstitués après coup à son domicile.

Pour mener à bien ses recherches destinées à la rédaction de *Rennes et Dreyfus en 1899* qu'il a publié en collaboration avec Colette Cosnier, notre ami a dépouillé toutes les pages de la presse locale et régionale des semaines du procès et accumulé une documentation considérable. Les quotidiens nationaux et étrangers, riches d'une iconographie très fournie en photos et dessins, aussi intéressants les uns que les autres, lui ont posé, nous dit-il, des problèmes de choix, quand il s'est agi de nous proposer une sélection pertinente et efficace à inscrire dans notre mémoire.



Le résultat est à la hauteur de ses attentes parce que nous découvrons les protagonistes du procès, le cadre de l'événement, certes, mais aussi la mobilisation de toutes les techniques de communication de l'époque, des services qu'elles ont requis et des efforts que les autorités ont déployés pour assurer les différents envois.

Nous y repérons les grandes figures du journalisme d'alors et la présence des reporteresses comme Séverine et Jeanne Brémontier dont la présence à Rennes ne relève plus de la simple participation à un événement mondain comme pourrait le laisser supposer par ailleurs les photos où l'on voit des actrices et des princesses se presser à l'entrée de la rue Toullier, mais d'une entrée remarquée dans une profession peu accessible aux femmes à cette date.

Lundi 4 novembre 2019

Conférence de Jean Guiffan

Le mythe d'un complot judéo-maçonnique dans l'affaire Dreyfus

Une longue fréquentation indirecte de Clemenceau a peut-être conduit Jean Guiffan à une connaissance très approfondie de l'Affaire Dreyfus, mais ce n'est pas la lecture assidue des anciens exemplaires de *L'Aurore*, journal dreyfusard s'il en est qui pouvait le mettre sur la voie du thème qu'il a développé pour nous.

C'est plutôt une étude exhaustive des titres anti-dreyfusards comme *Le Petit Journal* ou *La Croix* qui permet de cerner les points récurrents des charges contre les deux ennemis de la tradition

conservatrice en France, pour une fois associés, et ceci, sans raison apparente... D'un côté, l'idée d'une France catholique, « fille aînée de l'Eglise » qui cloue au pilori Dreyfus descendant de ceux qui ont crucifié le Christ, de l'autre, les Francs-Maçons qui auraient contribué au renversement de la Monarchie et auraient favorisé l'avènement de la République en accueillant en son sein des traîtres à la Nation.

Là se trouve le nœud du problème : l'armée est la seule institution où le prestige des anciens temps est encore très présent, renforcé par les conquêtes coloniales. La défaite de 1871 et l'esprit de revanche qu'elle a entraîné donne des arguments pour stigmatiser ceux dont les familles ont été divisées : la menace d'une entente entre renégats est omniprésente dans certains débats.

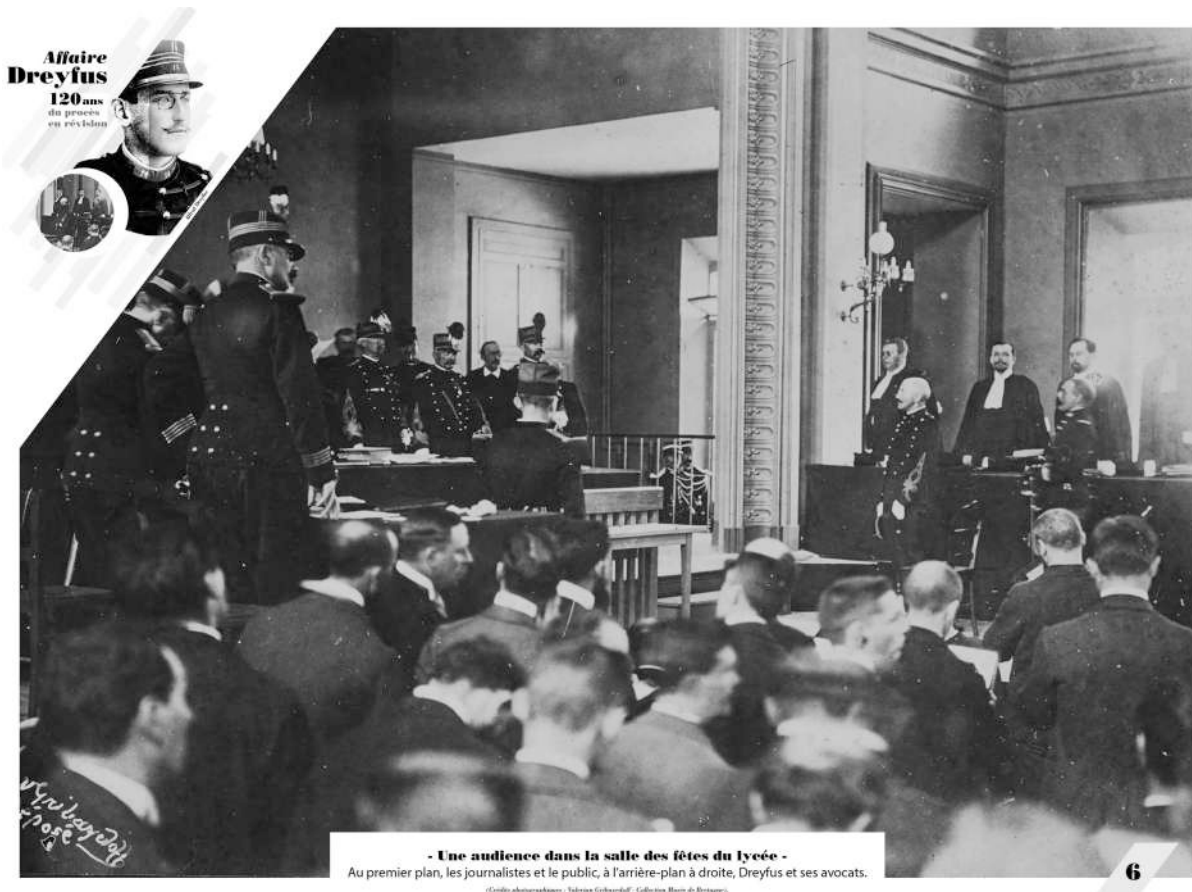
Parmi les outils qui contribuent à donner du corps à ce courant d'idées, la caricature et le dessin de presse en général forment les contours d'un imaginaire qui se diffuse largement dans l'opinion publique et sert d'appui à une propagande répandue par *La libre Parole* par exemple, leurs excès s'imprègnent dans les mémoires.



Le Pèlerin, 12 octobre 1902
Dessin : Achille Lemot

Jean Guiffan s'interroge pour nous sur le destin de cet aspect des mentalités françaises peu exprimé publiquement jusqu'alors et considéré comme plus ou moins relégué dans le tréfonds des esprits sur la majeure partie du territoire. Il faut bien le reconnaître, depuis cette fin de siècle et au-delà de la Première Guerre mondiale, tous les poncifs élaborés par les caricaturistes ont gagné du terrain et se sont ancrés dans les pensées, les documents sont identifiés, connus au point d'être utilisés comme références dans les expositions des années 1930-1940 organisées dans toute l'Europe par les mouvements et les États antisémites.

Bernadette Blond



Le monde des lichens



Joël Boustie feuilletant l'herbier du Pr. des Abbayes

Joël Boustie, professeur de Pharmacognosie, est « un rare explorateur du monde des lichens » (*Le Monde*, 8 janvier 2020). Aidé de magnifiques illustrations, il a présenté et fait admirer de multiples formes de ces organismes fascinants, champignons vivant en symbiose avec un partenaire photosynthétique (algues ou cyanobactéries). Ces associations particulières colonisent les milieux les plus divers, s'établissent sur les roches, sont extrêmement persistants et sont capables de reviviscence.

On savait depuis longtemps que leurs colorations différentes sont dues à des pigments qui devaient avoir « un grand intérêt chimique et physiologique », c'est ce que l'on pouvait lire dans un traité de Biologie Végétale ancien (Guillermond et Mangenot, Masson 1949). Mais, même si quelques composés avaient été identifiés, on en était resté là... Il a fallu attendre, mais maintenant grâce aux progrès des techniques de chimie analytique qui permettent la caractérisation de substances à partir de quantités extrêmement minimes, Joël Boustie peut ainsi identifier des structures moléculaires rares et peu étudiées. « Les lichens sont de véritables usines chimiques qui fabriquent plus

de 1000 substances originales décrites à ce jour. » Des molécules de grand intérêt pour la pharmacie ou la cosmétique, par exemple.

Il faut signaler l'intérêt des travaux des grands lichénologues du passé qui ont décrit, identifié les espèces et constitué des collections de référence. Ainsi, Henry des Abbayes, professeur de la faculté des sciences de Rennes, possédait un herbier de référence d'une importance scientifique internationale comprenant 11 000 spécimens de lichens, cet herbier fut pieusement conservé par Jean-Claude Massé qui le remit en bonnes mains : celles de Joël Boustie.

On voit que l'activité obscure et désintéressée des Naturalistes du passé permet une meilleure connaissance du vivant et offre même des perspectives économiques : « On oublie ce qu'il faut de temps, de patience et de compétences pour constituer de tels herbiers, grâce auxquels on trouvera peut-être demain des molécules capitales pour la santé humaine. » Avec cet hommage et en signalant ce passage de témoin, Joël Boustie concluait cette belle conférence.

Jean-Noël Cloarec

L'Ensemble Aliénor de Bretagne



Ci. B.W.

Ci-dessous, la dégustation gourmande de Jacques Poissenot :

A notre époque où l'on se soucie beaucoup plus de la musique des trente dernières années, où les médias et les marchands de musique ne jurent que par les « musiques actuelles », on se demande par quel miracle on entend parler de la musique médiévale et de la Renaissance, et mieux encore on peut en écouter.

Alors quand une association comme L'Amélycor propose un concert d'œuvres de cette époque qui couvre au moins cinq siècles de notre histoire, c'est du véritable pain béni qui est offert aux amoureux de cette musique ! Laquelle musique a la réputation d'être difficile et fort peu compréhensible.

Or les œuvres proposées par l'Ensemble Aliénor de Bretagne démontrent à l'évidence le contraire.

Point n'est besoin pour l'apprécier de rentrer dans des détails d'écriture. Feuilletez cet antiphonaire que possède le lycée Émile-Zola, voyez ces neumes et autres étranges notations qui se disputent des espaces limités à quatre lignes : quelle différence avec nos portées actuelles à cinq lignes, avec leurs rondes, blanches noires, croches, etc ... ! Et n'expriment-ils pas une musique aussi admirable que celle transcrite dans nos partitions actuelles ? Grammairiens académiciens, passez votre chemin et surtout ne lisez pas ces propos !

Point n'est besoin non plus de vouloir faire ce je ne sais quel trop subtil distinguo entre religieux et profane ; partisans d'une ligne pure et dure, fermez vos yeux et rendez vos oreilles à cette musique !

Quelle merveille que ce *Livre Vermeil de Montserrat* ! Ah que ces pèlerins savaient tout autant chanter le plaisir de la vie que célébrer la Vierge ; il est vrai que le Concile de Trente n'avait pas encore sévi en matière de musique à l'église !

Aliénor de Bretagne sait alors nous rappeler avec une étonnante justesse que les aspirations de nos corps sont comme celles de nos esprits, insatiables : le « *Ad mortem festinamus* » qui a conclu le concert était digne aussi bien des saltimbanques qui jonglaient chaque jour avec la mort, que de ces moineillons qui dans le secret de leurs cellules s'imaginaient avec une concupiscence toute terrestre les



Notation de la musique grégorienne
Codex Callixtinus (XII^e siècle)

délices de l'après-mort. Quelles fêtes d'origine païenne n'habitaient-elles pas alors les églises, assumant le rôle d'une véritable maison du peuple ? La lecture et l'audition de nombre de codex, de celui dit *Callixtinus* au *Livre vermeil de Montserrat* nous en donne une preuve éclatante, et c'est là le non moins grand mérite d'Aliénor de Bretagne que de réussir à nous le faire partager. Ce qui explique aussi la formidable énergie qui se dégage de toutes ces danses médiévales. Plus d'un d'entre nous a dû ressentir lors de ce concert de fortes démangeaisons dans ses jambes, à entendre les deux danses espagnoles proposées des 15 et 16^{ème} siècles !

Passant du Moyen-Age à la première Renaissance, comment ne pas être reconnaissant à des ensembles comme Aliénor de Bretagne de nous faire partager un auteur comme Guillaume Dufay : point n'est besoin d'être un grand clerc pour déceler dans cette musique cet

immense appétit de liberté qui animait le compositeur : nous en font prendre conscience toutes ces figures de style annonçant les extraordinaires diminutions d'un Bassano, un siècle plus tard, ou encore ces ruptures rythmiques, sans parler d'une ligne mélodique qui n'aura d'égal qu'avec celle d'un Binchois, de la même époque.

Mais aussi un grand merci à Aliénor pour nous avoir fait revivre ce grand compositeur qu'est Jachet de Mantoue. Que serait devenu cet obscur chanteur de Vitré s'il n'avait croisé sur sa route la très cultivée Anne de Bretagne ? Séduite par cette rare voix, elle l'a pris à son service, lui a fait pénétrer les arcanes de la musique, l'a entraîné avec elle en Italie... où il est resté, et a montré un tel talent qu'un siècle avant Claudio Monteverdi on l'a vénéré comme l'un des plus grands maîtres italiens !

Même si je préfère la version chantée du *Quam Pulchra es*, la version instrumentale de ce psaume du *Cantique des cantiques*, nous donne toute la mesure du talent du compositeur, bien mieux me semble-t-il que le *Magnificat* donné dans la foulée. L'idée de faire alterner le plain chant – mélodie purement liturgique – et la polyphonie, est en soi passionnante, puisque reprenant ce très vieux concept de l'alternance d'un soliste avec un ensemble (idée que l'on trouve déjà dans la tragédie grecque) ; mais ici le parti pris d'un tel système de composition ne s'est pas émancipé de l'emprise de la religion, et c'est ce qui en fait malheureusement la faiblesse... malgré toute la science et tout l'art d'Aliénor.

Car on ne peut achever ce compte rendu sans souligner la qualité artistique de l'Ensemble. Une homogénéité qui démontre un excellent travail de groupe ; les voix – et pourtant parmi elles j'en connais qui ont de très fortes personnalités – sont toujours restées fondues, aucune ne se mettant plus que les autres en valeur. Les instruments avec la diversité des timbres, de la flûte à bec aux violes de gambe en passant par la harpe, sans oublier les petites percussions, il y a une culture d'ensemble remarquable ; et on la perçoit clairement dans la façon dont les musiciens vivent leur partition.

Un très beau concert qui, comme toujours avec ceux d'Aliénor de Bretagne, a entraîné l'adhésion et l'enthousiasme du nombreux public.

J P

Florence Riou, Yves Rannou

Andrade, Cavalier, Weiss, scientifiques dreyfusards

Les Cahiers de Rennes en sciences, n°6, oct. 2019.



Sept universitaires rennais sont à l'origine de la section rennaise de la Ligue des droits de l'homme¹. « 7 contre 70000 », écrira Victor Basch pour évoquer l'irrespirable atmosphère antidreyfusarde qu'ils affrontaient à Rennes. Parmi les sept, trois scientifiques : le mathématicien Jules Andrade, le chimiste Jacques Cavalier, le physicien Pierre Weiss.

« Bien qu'ils aient peu écrit sur les raisons de leur engagement, il s'agit de comprendre l'apport des trois professeurs de la faculté des sciences », annonce Florence Riou, en introduction d'un dossier remarquablement documenté d'une cinquantaine de pages.

- Andrade est à l'initiative de la prise de position publique, avec la lettre ouverte au général Mercier qu'il publie trois jours après le « J'accuse » de Zola. Lettre « qui lui valut les huées, les cris de mort, le déplacement² » (Séverine³).

- Cavalier, fils du communard « pipe-en-bois », a la volonté d'élargir le noyau initial aux ouvriers. Il est à l'origine d'une série de conférences devant les travailleurs du « cercle d'études sociales ».

- Weiss, le grand physicien du magnétisme, est impliqué dans les réseaux alsaciens et parisiens. Florence Riou cite ses correspondances sur la « question Dreyfus » à

Rennes, jusqu'ici peu connues⁴.

S'appuyant sur un très important travail de recherche archivistique et bibliographique, l'autrice replace leur engagement dans le contexte rennais et national du procès Dreyfus et dans le contexte de l'émergence des « intellectuels »... Intellectuels ? On réduit parfois cette notion à la figure de l'écrivain engagé (Zola, Anatole France...). Un mérite essentiel de ce dossier est de mettre en lumière le rôle spécifique, dès les débuts de l'affaire puis lors du procès de Rennes, de ceux qu'on appellerait aujourd'hui les « scientifiques ». Au-delà du cadre rennais, « les premiers réseaux intellectuels dreyfusards se forment avec une forte composante scientifique », note Florence Riou, exemples à l'appui, avant de donner une place particulière à l'intervention du mathématicien Paul Painlevé lors du procès de Rennes. Mais contre l'imposture des pseudo-experts désignés par la justice militaire lors du procès inique de 1894, la « méthodologie scientifique » ou la « probité scientifique » sont invoquées bien au-delà des « scientifiques » de métier. C'est un leitmotiv pour les universitaires rennais que sont le professeur de droit Jules Aubry, le linguiste Georges Dottin, le professeur de langue et littérature allemande Victor Basch ou l'historien Henri Sée. Ce dernier écrit :

la bourgeoisie [qui] veut défendre ses privilèges [...] a le mépris de la science et elle la déteste parce que la science apprend à raisonner, parce qu'elle est la grande révolutionnaire, ennemie de tout préjugé, de tout dogme, de tout absolu. Et voilà pourquoi dans le mouvement actuel les savants figurent au premier rang : leur cause est la même que celle des prolétaires.⁵

Faisant suite à ce dossier, Yves Rannou présente, « autour de lettres inédites, un retour sur deux universitaires rennais ». Il a pu en effet retrouver dans le considérable « fonds Dreyfus » du musée de Bretagne⁶ cinq lettres adressées après le verdict de Rennes par Cavalier, Andrade ou leurs épouses à Alfred et Lucie Dreyfus, dont il nous donne ici la primeur.

Une nouvelle impression de ce cahier n°6, pour laquelle quelques corrections utiles ont été faites, est maintenant disponible.
Pour se le procurer voir www.rennesensciences.fr, onglet Publications

¹ Fondée avec 21 membres le 22 janvier 1899.

² Dès juillet, il est suspendu et déplacé à Montpellier.

³ Caroline Rémy, dite Séverine, formée au journalisme par Jules Vallès et "frondeuse impénitente", va rencontrer à Rennes les dreyfusards et couvrir le procès. Les citations tirées de son reportage rendent particulièrement vivants les portraits des trois savants.

⁴ Recherches de Dominique Bernard aux archives Aimé Cotton à l'ENS.

⁵ On ne trouvera pas cette citation dans le cahier n°6, mais dans le film *Que dis-tu de l'affaire ?* réalisé par Florence Riou, avec André Héland et Yves Rannou.

⁶ Des milliers de lettres, cartes, télégrammes de soutien à la famille Dreyfus.

lire et voir . lire et voir . lire et voir . lire et voir . lire

BD

Etienne Davodeau, Joub, Christophe Herminier,
Les couloirs aériens

« Les trois auteurs du livre [...] se sont rencontrés au milieu des années 1980, en arrivant sur les bancs de l'université, à Rennes. Ils dessinaient sans arrêt. Ils n'avaient pas vingt ans. Un jour, ils furent invités à l'anniversaire d'un ami qui fêtait ses cinquante ans. [...] Cinquante ans ? Un mec presque fini.

[...] Le temps a passé [...] ils abordèrent à leur tour le virage de leur cinquantième année.

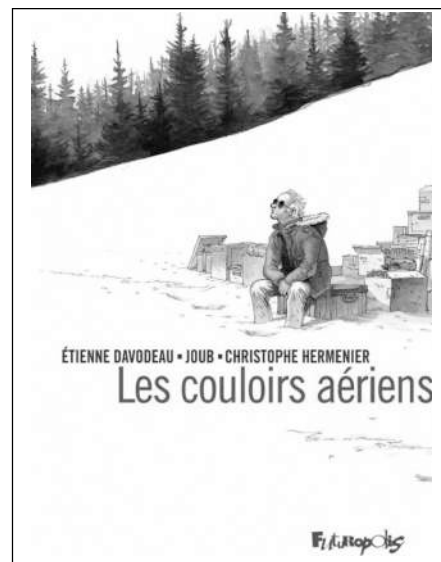
[...] C'est ainsi que ces mecs *presque* finis ont imaginé Yvan, le personnage dont vous allez maintenant lire l'histoire. »

C'est Davodeau, dont nous avons déjà cité plusieurs BD dans l'EDC 57, qui dessine cette histoire, avec les couleurs de Joub et des photos de Herminier. On y est très loin des bancs de l'université à Rennes, puisque cette histoire se déroule dans de très beaux paysages enneigés du Jura.

Récit et dessins subtils, mélancoliques et émouvants.

On y apprend que cinquante ans « ça n'est peut-être pas le bout de la route », même si « c'est un virage un peu casse-gueule ».

Rassurant ? Ceux d'entre nous, amélycordiens « historiques », qui ont depuis longtemps dépassé ce virage, sont-ils, eux, *tout à fait* finis ?



La Vilaine, Revue dessinée en bande



« **La Vilaine** est une **revue rennaise dessinée en bande**. Des histoires de fiction, des reportages, ayant la capitale bretonne comme port d'attache. D'un récit à l'autre, les personnages se croisent ou se retrouvent parfois, mis en scène par des auteurs pros et amateurs dans une grande diversité de ton ou de style. »

Le premier numéro de cette nouvelle revue, créée par un collectif d'une trentaine d'auteurs et d'illustrateurs, est sorti en septembre 2019.

Une grande diversité dans les styles, mais un point commun : toutes les histoires doivent se dérouler dans la ville de Rennes.

On ne s'étonnera donc pas d'y voir apparaître le Lycée de Rennes, Alfred Jarry et le père Hébert, dessinés sur six pages.

Film

Que dis-tu de l'affaire ?

Film proposé par *Rennes en Sciences*, avec le soutien de la Mairie de Rennes, dans le cadre des 120 ans de l'Affaire Dreyfus à Rennes, réalisé en novembre 2019 par Florence Riou, avec André Héléard et Yves Rannou. 58 min.

Filmés dans le cadre du Musée de Bretagne, André Héléard et Yves Rannou dialoguent.

Autour de leur lecture, très vivante, des lettres des universitaires dreyfusards rennais, la réalisatrice met en image le déroulement du procès rennais.

Rennes en Sciences avait prévu une présentation de ce documentaire, le lundi 16 mars au cinéma *Le Sévigné* à Cesson, qui a été annulée pour cause de confinement. Ce n'est que partie remise !



En lisant les pages précédentes le lecteur a déjà pu prendre connaissance d'une partie de l'activité foisonnante de l'Amélycor. Les pages qui vont suivre ont pour ambition de rendre compte de l'ensemble des autres tâches accomplies avant la décision de confinement.

Ces tâches, nombreuses cette année, ont bénéficié du renfort de forces neuves à commencer par celles de notre nouvelle secrétaire, Bernadette Blond, et de notre nouveau président, Philippe Gourronc, dont l'appartenance au corps enseignant de l'établissement constitue, de plus, un atout majeur.

La crise sanitaire due au coronavirus et le confinement qu'elle a entraîné, ont stoppé net certains projets, en ont reporté d'autres, mais toutes les activités de l'Amélycor n'ont pas été mises en sommeil pour autant. A T

• Archivage et saisie des données des dossiers scolaires de la période 1950-1968

L'Amélycor a plus d'une fois été sollicitée pour fournir des renseignements sur la scolarité d'un ancien élève soit par un de ses descendants, soit par un chercheur. Mis à part les renseignements figurant dans la collection des fascicules de distribution des prix, nous étions assez démunis pour la période précédant la guerre 1939-1945, du fait de la destruction des archives du lycée dans le bombardement de 1944.

Pour l'après-guerre, les dossiers les plus anciens conservent encore une partie de la poussière accumulée dans les greniers avant leur descente dans les "caves de l'Amélycor". En raison de la pénurie de papier qui a longtemps sévi dans les années 1940-1950, ces dossiers ont la particularité d'avoir été glissés, en guise de chemises, dans des feuilles de composition trimestrielle qui sont elles-mêmes des documents (nom et note des élèves de la classe + texte du sujet).

Il faut donc d'abord les dissocier, confectionner une nouvelle chemise, classer à part la feuille de résultats de composition (par discipline et par année) puis dépouiller le dossier dont le nombre de pièces est très variable.

Le dépouillement de ces dossiers-là est en bonne voie d'achèvement mais n'est pas terminé.

Pour les documents plus récents (fin des années 1950-1968) qui sont mieux classés et conservés, il a fallu les descendre du secrétariat du lycée, les dépouiller en établissant une fiche, les classer puis les ranger. Ce travail est terminé jusqu'à l'année 1968. L'intendance a promis des étagères pour parfaire le rangement ...

Les fiches de dépouillement des dossiers ont été saisies au fur et à mesure dans un fichier Excel. La recherche alphabétique par nom permet désormais de connaître rapidement la nature des pièces qui composent chaque dossier (état-civil, vaccinations, courriers parents-administration, sanctions disciplinaires...). Les faits saillants figurent dans une colonne à part.

Comme pour le classement de la bibliothèque ancienne, l'organisation méthodique de cet énorme travail est l'œuvre de Ann Cloarec. Elle a été secondée, mercredi après mercredi, par Jean-Paul Paillard, Pascale Chuberre et Jeanne Labbé ... pour ne parler que des plus assidus.

C'est encore Ann Cloarec, qui a rentré les données dans la base Excel. Dénoncerons-nous le fait que pour aller plus vite elle a souvent emporté des dossiers à domicile ?

Les futurs demandeurs de renseignements ne sauront jamais tout ce qu'ils lui doivent.

• Le point sur les visites

Le point fait au début d'avril de l'ensemble des "visites" depuis la rentrée de septembre, permet d'en comptabiliser 19, de nature très différente.

Un déficit saute aux yeux, nous n'avons accueilli qu'un seul groupe d'élèves étrangers, des Italiens qui au début de septembre participaient à un échange avec un autre lycée de Rennes. La plupart des échanges linguistiques de la cité scolaire se déroulent d'ordinaire autour des vacances de Pâques. L'épidémie du Covid-19 aura eu raison de ces échanges qui nous valent le plaisir de faire visiter l'établissement et ses collections aux élèves étrangers et à leurs professeurs.

Au fil du temps, les visites "découverte" de la cité scolaire et de ses collections se font moins nombreuses, beaucoup d'associations de Rennes et du département ayant déjà mis cette visite à leur programme d'activité. Nous en avons organisé trois : pour l'association des Longs Prés, celle des anciens militaires du Matériel (AMAT) qui sont venus à 27 et un groupe familial de 17 personnes constitué autour d'un professeur remplaçant.

Cl. J.-N.C



Calorimètre de Lavoisier ouvert

Une tendance se confirme - et elle n'est pas pour nous déplaire - qui est l'augmentation des demandes "autour d'un thème". C'est vrai pour les classes comme pour les groupes d'adultes. Exemples : visite "autour du XVIII^{ème} siècle", combinant rencontre avec des livres (*L'Encyclopédie*) et des objets de physique (instruments d'optique, calorimètre de Lavoisier ...) pour des 4^{èmes}, travail dans la classe, assorti d'un montage documentaire sur "l'Affaire Dreyfus - 1884/1899" pour une terminale ou encore la visite approfondie des collections d'instruments pour un groupe d'enseignants de la section académique de l'Union des professeurs de physique-chimie. La visite

des conservateurs gypsothécaires venus examiner la collection de plâtres entre dans cette catégorie. (Cf. page 7).

Ces visites prouvent à la fois que l'histoire et les collections de Zola commencent à être connues et que l'Amélycor les rend accessibles. Nous parlerons plus loin des visites des collections effectuées dans le cadre d'activités impliquant d'autres partenaires (Cf. ci-dessous, le chapitre "Collaborations").

• Rencontres

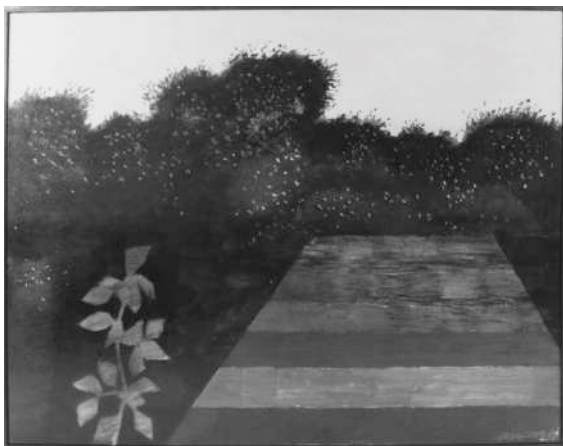
Certains rendez-vous ont donné lieu à des rencontres qui ont ouvert des perspectives d'actions futures au bénéfice de la cité scolaire.

Le 16 octobre 2019, nous avons ainsi fait la connaissance de Madame Annick Bourdon, de l'*Association des amis de Jean Couy*, avec laquelle nous avons échangé par courriels au mois de mars précédent. Elle et Madame Geneviève Dubreil nous avaient fait connaître les débuts de carrière de Jean Couy (1910-1983) au lycée de garçons de Rennes. Rappelons qu'il y fut professeur de Dessin de 1935 à 1945 à l'exception des mois de mobilisation et de combats en 1939 et 1940, qu'il accomplit dans une unité de chars, période pendant laquelle il fut remplacé par sa femme Marguerite, elle-même plasticienne. (Cf. *Edc* n° 59, pp 13-15).



L'échange fut long et chaleureux. Nous avons montré à Madame Bourdon les salles de Dessin où enseignèrent les époux Couy, elle nous a raconté les liens noués par son père avec les Couy par l'intermédiaire d'amis communs, les propriétaires de l'hôtel Rouzel à Liffré, elle nous a donné des précisions sur les carrières de pédagogues de Jean et Marguerite Couy, lui professeur au lycée Lakanal à Sceaux, elle formatrice en arts plastiques pour les institutrices des écoles de la Ville de Paris ; elle nous a parlé du besoin vital de peinture qui habitait Jean Couy, lequel refusait cependant d'en faire un moyen d'existence et elle nous a détaillé les efforts que déploie la petite *Association des amis de Jean Couy* pour préserver son œuvre et pour le faire connaître.

Nous lui avons demandé si son association connaissait quelqu'un qui serait susceptible de nous faire une conférence sur l'œuvre de Jean Couy. Elle a répondu positivement et se chargera de prendre langue avec la personne qui a rédigé un mémoire sur le sujet. Pouvions-nous aller plus loin ? nommer une des salles-ateliers conçues par Jean-Baptiste Martenot, du nom de Jean Couy ? c'est une décision qui ne nous appartient pas mais à laquelle nous serions



Jean COUY - *Monologue du crépuscule* - huile sur toile (1980)

favorables. L'Association des amis de Jean Couy pourrait de son côté offrir à l'établissement une œuvre de l'artiste, si elle est exposée dans un espace ouvert mais sécurisé ...

Nous avons fait part à Monsieur Desmares, proviseur de la cité scolaire, de la teneur de nos entretiens.

La balle est dans le camp de l'administration de l'établissement, qui s'est montrée ouverte mais dont nous ne savons pas si, entre réformes à faire appliquer et suivi pédagogique à assurer sur fond de confinement, elle a eu le loisir de s'en occuper.

La question sera reposée.

Autre rencontre qui s'annonçait pleine de promesses, celle que nous avons eue le 19 février avec Hyacinthe Nasli-Bakir, vice-président du CVL (Conseil de la vie lycéenne) de Zola : il venait s'enquérir, au nom des élus du CVL, de ce que l'Amélicor pouvait offrir pour les aider à bâtir l'animation de la SLAC.

La SLAC ? à être prononcé, cet acronyme inconnu nous fit frémir. Hyacinthe nous expliqua qu'il s'agissait d'une innovation du ministre Blanquer qui signifie *Semaine lycéenne d'action culturelle* ; la date en était fixée avant les vacances de Pâques, du lundi 6 au jeudi 9 avril inclus ; on parla d'exposition de photos, d'ouverture de la salle Hébert sur le temps de midi, de projection des films du *Caméra-club* (*Mon lycée aux rayons X* et *Michèle*) tournés par Pierre Le Bourbouac'h en 1965 et 1967 dans le lycée. Une autre réunion eut lieu dès la rentrée des vacances de février, le 4 mars qui permit de préciser ce que l'Amélicor s'engageait à assurer le cas échéant, les élèves étant maîtres d'œuvre dans le choix et l'organisation des activités. Dix jours plus tard l'établissement fermait pour cause d'épidémie. L'expérience dont nous attendions beaucoup, "tombait à l'eau" comme tout ce qui se profilait pour les semaines suivantes... Nous en sommes désolés mais restons disponibles pour la SLAC 2021 !

• Collaborations

Certaines collaborations sont devenues, au fil du temps, traditionnelles.

Ainsi de notre participation à la journée "portes ouvertes" de Zola qui a eu lieu cette année le 8 février 2020 et nous a permis de rencontrer élèves et parents d'élèves mais aussi d'anciens élèves du lycée qui profitent de l'occasion pour revoir leur ancien bahut.

S'agissant des physiciens de l'Amélicor, la participation à la *Fête de la science* qui se déroule au mois d'octobre, est aussi devenue une tradition. Le thème proposé cette année était en revanche nouveau : il mettait en œuvre les instruments permettant d'étudier le son.

Les deux séances prévues (et accessibles sur réservation auprès de l'Espace des Sciences) se sont tenues le mardi 15 octobre 2019 en soirée (à partir de 18 h) et le mercredi 16 après-midi à 14 h. Le lieu de démonstration choisi était un des deux petits amphithéâtres de physique en gradins conservés [presque] "dans leur jus".

Le programme annonçait : "*Ça vibre et ça (raisonne) résonne au lycée Zola*" et, de fait, sur la grande paillasse en bois et les premières tables s'entassaient nombre d'instruments permettant d'étudier les vibrations et de produire des sons.

Ces deux séances ont fait le plein et se sont conclues par des discussions animées.



- A ces participations traditionnelles se sont ajoutées, cette année, deux contributions de l'Amélycor à des activités de formation des personnels.

C'est ainsi que 17 personnes appartenant à un groupe de secteur d'aides de laboratoire ont visité et travaillé dans les collections de physique de l'établissement, le 17 février 2020 (dans un lycée en vacances mais pas pour les agents).

Un "groupe de secteur" est, dans l'Education nationale, un ensemble de personnes, ayant en commun une même fonction et une même discipline, qui se constitue sur la base du volontariat pour approfondir en commun les connaissances et/ou confronter les pratiques.

Les rencontres sont facilitées par une harmonisation des emplois du temps et l'octroi d'un petit pécule qui permet d'organiser des déplacements.



Cl. J-N C

Tout yeux et tout ouïe

La dernière contribution de l'Amélycor à une journée de formation a eu lieu juste avant le confinement, le mardi 10 mars 2020. Le stage, inscrit au plan académique de formation, était ouvert à des enseignants de toutes disciplines ; il s'agissait de réfléchir à différents modes d'utilisation pluridisciplinaire de *L'Encyclopédie*, en utilisant le bel outil informatique qui venait d'être élaboré, à l'initiative de l'Académie des sciences, dans le cadre du projet ENCCRE (*Édition Numérique Collaborative et CRitique de L'Encyclopédie*) ; Le stage était organisé par M. Thierry Joffrédo, responsable de l'informatique au Rectorat, historien des sciences et un des quelque 160 collaborateurs de ce projet ENCCRE.

Celui-ci avait choisi le lycée Zola comme lieu de réunion en raison de son riche patrimoine et en particulier de la présence, dans la bibliothèque ancienne, de deux séries de la 3ème édition de *L'Encyclopédie*, publiées à Genève et à Neuchâtel en 1778.



Discussion animée avec les stagiaires

Passé le temps de l'accueil des 15 stagiaires (fort impressionnés par l'immensité labyrinthique de l'établissement), c'est tout naturellement par la découverte des instruments de physique anciens et de pages choisies de *L'Encyclopédie*, que le stage démarra. Une occasion – grâce à la présence de Sarah Toulouse, directrice adjointe de la Bibliothèque municipale – (à droite sur la photo) d'en apprendre davantage, sur la constitution du fonds de notre bibliothèque, sur les différentes éditions de *L'Encyclopédie*, et sur tous les lieux où l'on pouvait en consulter des exemplaires en Bretagne.

Nous vous laissons découvrir l'outil qui permet d'arpenter en tous sens la 1^{ère} édition de *L'Encyclopédie* conservée à la bibliothèque Mazarine. Il vous suffit de taper la formule magique : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedia/>



• Il était dit que cette année serait celle où nous nouerions des liens avec la Bibliothèque de Rennes puisque le 11 décembre 2019, nous avons rencontré, à sa demande, Mme Kellye de Vasconselos-Lhomme qui proposait de faire une petite exposition au 6ème étage, qui mettrait en valeur – ainsi que cela avait déjà été fait – une association rennaise, en l'occurrence la nôtre.

Le choix de l'Amélicor devait beaucoup à la recommandation de Mme Catherine Jain, bibliothécaire mais aussi ancienne élève du lycée et amélicordienne de longue date. Il n'était pas étranger non plus – pensons-nous – à la part prise par l'association dans le dispositif de commémoration des 120 ans du procès Dreyfus, puisque c'est une des premières choses dont nous a parlé notre interlocutrice.

Le projet supposait que dans des vitrines soient présentés des objets de taille modeste, représentatifs des collections du lycée, en regard desquels la bibliothèque présenterait des ouvrages s'y rapportant, tirés de son propre fonds. On nous rassura : les vitrines étaient sécurisées dans des locaux fermés la nuit et gardés le jour. Nous avons déjà discuté de prêts de ce type avec l'Espace des sciences et l'Espace Ferrié. L'administration du lycée donna son accord de principe. La convention (formulaire de prêts, d'assurances et d'enlèvement) fut signée le 22 janvier 2020 avant une dernière réunion le 29 du même mois, pour l'enlèvement.



Le 28 février, Mme Jain nous faisait parvenir quelques photos des vitrines installées au 6ème étage. Une inauguration était prévue.

Le confinement a pris tout le monde de court.

Dans l'attente, restent les images ...

• Il faut toutefois souligner que confinement ne signifie pas inaction pour l'Amélicor. Les échanges restent importants et si vous avez la curiosité de consulter de temps à autre le site, vous avez sans aucun doute remarqué qu'il s'est beaucoup enrichi. Bloqué à Rennes, malgré le beau temps, loin de son Trégor d'adoption, Jean-Alain Le Roy a actualisé en permanence la page d'accueil et créé de nouvelles pages comme, par exemple, celles concernant la collection de moulages.

La confection du présent *Écho*, élaboré à partir des contributions écrites et des précisions orales des acteurs, et revu par de sourcilleux relecteurs, est une autre preuve de ce que l'Amélicor bouge encore !

Agnès Thépot

Amélicor veut garder la ligne !

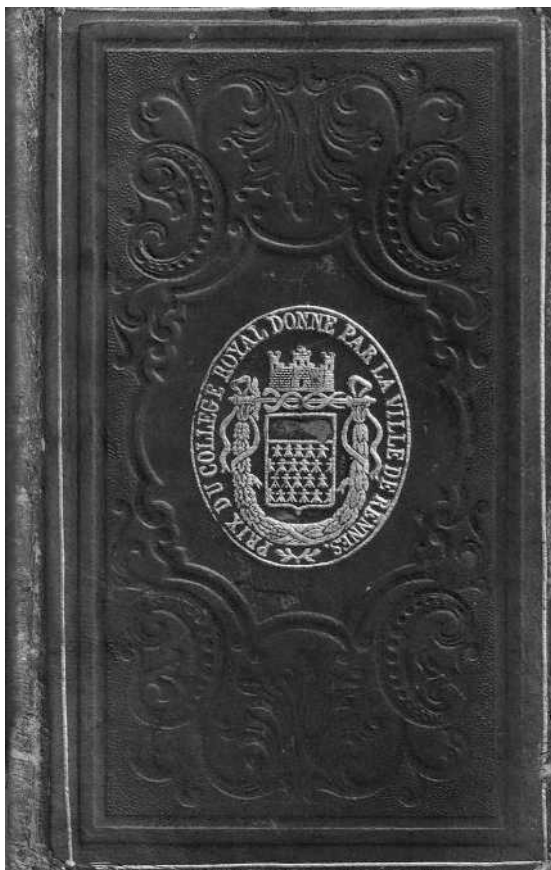
Recherche assistant WEBMESTRE bénévole

Notre site web (<https://amelycor.fr/index.php/fr>) régulièrement enrichi est un moyen de communication très important pour faire connaître les activités de l'association, par des mises à jour fréquentes de nos "actualités".

Ce travail est réalisé par notre webmestre, Jean-Alain, qui a établi toutes les procédures de mise en ligne. Pour la continuité des mises à jour, pour rester très réactif, il a besoin d'aide.

Nous recherchons donc, parmi nos adhérents ou leurs connaissances, une personne pour former un binôme avec Jean-Alain. Point besoin d'être informaticien ou geek ! il suffit d'un peu de temps et d'avoir envie de murmurer à l'oreille d'un ordinateur.

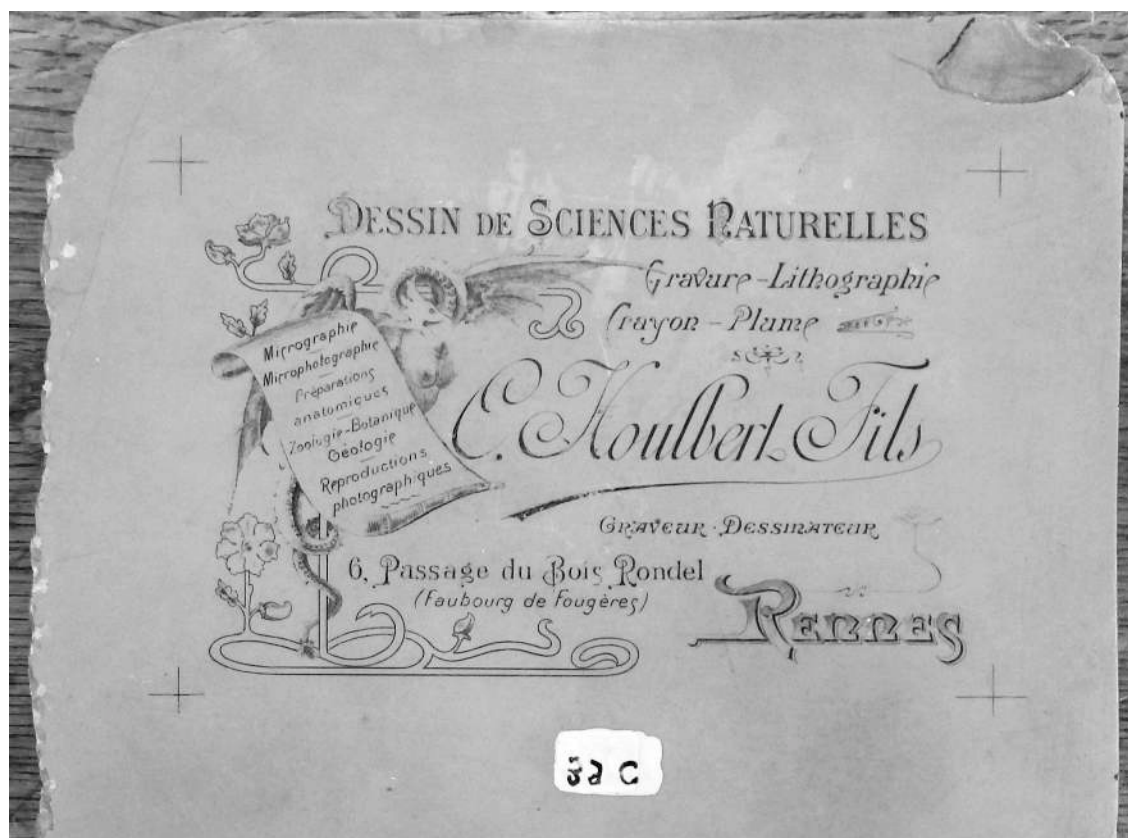
Nous vous invitons donc à nous contacter si vous pensez être en mesure de contribuer à la vie de l'Amélicor et au bon fonctionnement de son site web. Vous pouvez le faire par la page contact du site ou par mail (amelycor.zola@hotmail.com).



Livre de prix décerné en 1843, en classe de 7^{ème}

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p 1
AMÉLYCOR : UN RENOUVELLEMENT	p 2
ACQUISITION : le <i>Bulletin des lois de la République</i> n° 286, an XI (1802), en français et bilingue	p 3-5
TRÉSOR DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE	p 6
COUPS D'ŒIL NEUFS SUR NOS COLLECTIONS	
• - Journée des gypsothécaires	p 7-8
• - Le regard de Justine	p 8-11
• - L'ingéniosité de Rodolphe	p 11
LA RÉCRÉATION	p 12
1899-2019 - LE LYCÉE ET DREYFUS (Dossier)	
• - Une si belle salle des fêtes !	p 14-15
• - Charles Lecomte et l'Affaire	p 16-17
• - 120 ans après : exposition sur les grilles	p 18-19
• - 120 ans après : deux conférences (A.H et J.G.)	p 20-21
AUTRES JEUDIS DE L'AMÉLYCOR	
• - Le monde des lichens (J. Boustie)	p 22
• - L'ensemble "Aliénor de Bretagne"	p 23-24
LIRE ET VOIR	p 25-26
RENCONTRES ET COLLABORATIONS	p 27-31
SOMMAIRE / DEUX TROUVAILLES	p 32



CL J-N C

Une bien intrigante plaque lithographique

Plaque retrouvée dans les collections de Sciences Naturelles, inversée pour être lisible. Cf. p. 10 : "L'affaire Constant Houlbert"